

Nuageux; périodes ensoleillées;
averses et orages en soirée;
un peu moins chaud.
MAX. 78

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILLON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

Fête du jour :

S. LEO II

confesseur et pape

VOL. XLIX — No. 152

MONTREAL, JEUDI, 3 JUILLET 1958

10 sous le numéro

Sommant M. Duplessis de démissionner

LESAGE RÉCLAME DES ÉLECTIONS

Genève : climat d'optimisme modéré

Les savants des deux camps ont "fait le point" — L'ordre du jour des travaux sera arrêté demain

GENÈVE — Les savants occidentaux et communistes ont passé trois heures hier à tenter d'établir leurs positions respectives, après quoi ils ont ajourné à vendredi leurs travaux sur la détection des essais nucléaires. Le principal délégué soviétique, le professeur A. K. Fyodorov, a ouvert la deuxième séance de cette conférence. Il alternera au fauteuil présidentiel avec M. James Fisk, un des conseillers scientifiques du président Eisenhower. En tout, 16 délégués représentant huit pays, participant à la conférence. Il y a sept représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et du Canada, et neuf de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Roumanie.

Un porte-parole a dit que les pourparlers étaient de nature extrêmement technique et que l'on ne devait pas s'attendre à ce que les savants travaillent jour après jour sans faire de pause pour passer en revue le travail accompli.

EN YUGOSLAVIE :

Le président Nasser vient conférer avec le président Tito

DUBROVNIK — Le président Nasser de la République arabe unie est arrivé hier en Yougoslavie pour conférer avec le président Tito. C'est la première fois depuis deux ans que ces deux tenants du neutralisme se rencontrent.

La ville de Dubrovnik a été abondamment pavée à cette occasion de drapeaux de la Yougoslavie et de la République arabe. La police a pris d'importantes mesures de sécurité. Le chef égyptien est arrivé à bord du yacht de l'ex-roi, Farouk. Le navire a été escorté par deux destroyers yougoslaves.

Nasser passera deux semaines en Yougoslavie. Il se rendra à l'île Brioni où Tito prend habituellement ses vacances. On prévoit que la crise libanaise sera l'un des principaux sujets des entretiens entre Nasser et Tito. Le chef arabe a démenti les accusations du gouvernement pro-occidental du Liban affirmant que les rebelles reçoivent des armes et des renforts de la province syrienne de la République arabe. Nasser a déclaré que les accusations du Liban laissent présager une demande d'intervention auprès de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Les observateurs croient que Tito considérera à son invitation d'user de modération à l'endroit

E.-U. : MALGRE LES APPELS PRESSANTS D'EISENHOWER

La Chambre réduit de \$872 millions la somme prévue pour l'aide à l'étranger

WASHINGTON — La Chambre des représentants a opposé hier une brutale fin de non-recevoir aux appels réitérés du président Eisenhower en décidant de réduire de \$872,000,000 les crédits affectés au poste de l'aide à l'étranger. Par là, la Chambre a aussi ignoré les avertissements servis, au cours des derniers jours par le président et le secrétaire d'État Dulles qui avaient affirmé que le maintien des réductions recommandées par une commission de la Chambre mettrait en péril la sécurité du monde libre et encouragerait les desseins de l'impérialisme soviétique.

La Chambre a écarté toutes les tentatives de certains de ses membres pour annuler les réductions décidées par sa commission de répartition des crédits et a adopté par un vote de 253 voix à 126 un projet de loi affectant des crédits de \$3,078,000,000 au poste de l'aide à l'étranger pour la nouvelle année fiscale. Le projet de loi est maintenant envoyé au Sénat.

Le président avait demandé originairement l'octroi d'une somme de \$3,950,000,000. Le montant consenti par la Chambre des représentants représente non seulement une diminution de \$872 millions par rapport au montant mais aussi une réduction de \$872 millions du montant que les deux Chambres avaient approuvé la semaine dernière en adoptant un projet de loi de portée générale. Les crédits que la Chambre a finalement approuvés hier margent une diminution de \$357,717,000 par rapport à la somme allouée l'an dernier à l'administration pour les fins de l'aide à l'étranger.

Quelques heures avant que la Chambre soit appelée à se prononcer, le président Eisenhower avait lancé un nouvel appel aux représentants pour qu'ils refusent d'accepter les recommandations de la commission des crédits et rétablissent le montant sinon dans sa forme originale,

des méthodes de détection des essais nucléaires.

Les observateurs diplomatiques disent que la conférence a bien débuté, puisque la Russie a admis que les pourparlers sont purement techniques et ne touchent nullement le problème politique de la suspension des essais nucléaires.



M. JEAN LESAGE

Un seul député de l'U.N. est parmi les actionnaires

Parmi les nombreux députés de l'Union nationale, les "simples députés", il s'en trouve un seul dont le nom ait été inscrit parmi les actionnaires de la Corporation de gaz naturel du Québec. Il s'agit de M. Robert Bernard, député de Drummond.

Il est bien possible que d'autres députés de l'Union nationale aient participé au coup de bourse et réalisés leurs profits sans inscrire leurs actions. Cela a pu également être le fait de ministres dont les noms n'ont pas été mentionnés parce qu'ils n'apparaissent pas à la liste des actionnaires de la Corporation.

M. Bernard a inscrit 10 unités d'une valeur nominale de \$1,000 sous le numéro de compte 29.223 en novembre 1957. Il les a revendues en avril 1958. Il pouvait fort bien les avoir acquises au moment du coup de bourse et les avoir laissées en dépôt chez son courtier jusqu'en novembre.

Il est assez surprenant de constater que 8 ministres et 5 conseillers législatifs figurent parmi les actionnaires de la Corporation de gaz naturel, quand on n'y trouve que le nom d'un seul simple député. Les bénéfices du coup de bourse effectué en marge de la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec étaient-ils réservés aux privilégiés du régime? Les simples députés de l'Union nationale n'avaient-ils rien à voir à l'affaire?

Le candidat de l'U.N. est élu député dans Matane

DERNIERE HEURE

Voici les résultats des 116 bureaux sur 117 dans la circonscription de Matane: Bélanger, ind.; 1,236; Gaboury, UN; 11,991.

MATANE. — M. Benoît Gaboury, maire de Mont-Joli, a été élu député de l'Union nationale à l'Assemblée législative pour la circonscription gaspéenne de Matane, lors d'une élection complémentaire tenue hier, afin de combler l'unique vacance à la Chambre basse. M. Gaboury, conservant le siège que détient le gouvernement de M. Duplessis, l'a emporté par une forte majorité sur son unique adversaire, un indépendant.

Il n'y avait aucun candidat li-

béral à cette élection complémentaire.

Les sièges à l'Assemblée législative se répartissent actuellement comme suit: Union nationale 73, libéraux 17, indépendants, trois.

Les bureaux de scrutin ont fermé à 6h30 et tout semblait indiquer que le vote n'était pas aussi considérable qu'en 1956, date de la dernière élection générale provinciale.

Le ciel était ensoleillé. Le vote s'est déroulé dans le calme et la tranquillité à l'issue d'une campagne menée par le candidat de l'Union nationale.

L'unique candidat adverse était M. Claude Bélanger, de Montréal, qui n'a tenu aucune assemblée après la présentation de ses documents de mise en nomination le 18 juin dernier. Deux jours plus tard, le premier ministre Duplessis a déclaré qu'il croyait que certains des noms inscrits sur les documents étaient faux et que des poursuites seraient prises contre le candidat indépendant.

L'élection complémentaire a eu lieu pour combler la vacance créée par la démission de l'ancien ministre des finances, M. Onésime Gagnon, qui fut plus tard nommé lieutenant-gouverneur de la province. M. Gagnon a représenté la circonscription pendant plus de 20 ans.

Commentaire de M. Lesage sur l'élection

Commentant le résultat des élections de Matane, l'hon. Jean Lesage a déclaré que l'Union nationale ne peut se servir de ce résultat pour proclamer que le peuple de ce comté a approuvé la transaction de l'Hydro-Québec avec la Corporation de gaz naturel puisque l'Union nationale a fait une lutte digne d'une opposition sérieuse alors que le candidat "québécois" n'a pas fait une grosse campagne.

Au cours de cette conférence de presse, M. Lesage a annoncé qu'il commencera le 9 juillet, à Acton Vale, une tournée politique qui durera jusqu'à la fin du mois d'août et qui le conduira dans différents centres de la province. M. Lesage désire y exposer la nécessité de tenir une enquête sur les tractations qui ont accompagné la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec.

M. Lesage réclamera également des élections générales immédiates, même si M. Duplessis accorde la tenue d'une enquête royale.

Le chef libéral a trouvé curieux que le premier ministre se défende, dans cette affaire, avec beaucoup plus de vigueur qu'il ne défend ses ministres.

Fidel Castro libère trois des 47 captifs

LA HAVANE (PA) — Deux Américains et un Canadien enlevés par les rebelles cubains de Fidel Castro ont été libérés hier et sont arrivés à la base navale américaine de Guantanamo. Les milieux de l'ambassade des États-Unis ici ont déclaré que les trois hommes ont été transportés à la base navale par hélicoptère.

Ce sont W. Coster et Henry Salmonson, de Portland, Oregon, ainsi que Edward Cannon, 50 ans, de Cornwall, Ont.

Coster a été identifié comme Américain par les dossiers de l'ambassade.

L'attitude de M. Duplessis est "un aveu clair de culpabilité"

QUEBEC. — Au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'un caucus des députés libéraux à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage a demandé au premier ministre Duplessis de démissionner et d'ordonner des élections générales dans la province. Le leader libéral a rappelé que le chef du gouvernement avait refusé de donner suite à sa requête pour l'institution d'une enquête royale sur l'affaire de la Corporation de gaz naturel. M. Duplessis, a-t-il dit, "refuse cette enquête. C'est là, il me semble, un aveu clair de culpabilité de son gouvernement".

Voici le texte intégral de la conférence de presse de M. Lesage:

Le 16 juin dernier, j'ai réclamé une enquête royale sur l'affaire de la "Quebec Natural Gas". M. Duplessis refuse cette enquête. C'est là, il me semble, de sa part un aveu clair de culpabilité de son gouvernement.

Un appel au peuple à l'heure actuelle serait prématuré puisque le public n'est pas au courant de tous les faits. Mais c'est le seul moyen qui reste pour obtenir l'enquête royale qui s'impose, et c'est pour cette raison que je réclame des élections générales.

Il faut porter au pouvoir un gouvernement qui ne craindra pas d'ordonner une enquête complète et impartiale. Depuis le 13 juin, LE DEVOIR a porté chaque jour des accusations extrêmement sérieuses contre des ministres du gouvernement provincial, des conseillers législatifs de l'Union nationale et des fonctionnaires occupant des postes de commandement. On soutient qu'il y a eu spéculation sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à des intérêts privés: soit la Corporation de gaz naturel du Québec.

Devant la gravité de ces accusations et faisant écho à l'opinion publique qui s'est émue avec raison, j'ai, le 16 juin dernier, au cours d'une conférence de presse, comme chef du parti libéral, réclame une enquête royale devant des juges de la Cour supérieure ou de la Cour d'appel, pour examiner tous les aspects de cette transaction, y compris la participation des ministres de l'Union nationale.

Cette demande d'enquête a reçu l'appui de la presse de notre province et plus expressément des journaux LE DEVOIR, L'ACTION CATHOLIQUE et LE SOLEIL, l'appui aussi d'organismes sérieux et dévoués à l'intérêt public, tels le Conseil du travail de Montréal, la Fédération des travailleurs du Québec, la Ligue d'action civique et le Rassemblement, de même que la immense majorité de la population. Mais M. Duplessis refuse d'instituer une telle enquête.

La manœuvre de M. Duplessis

M. Duplessis ne juge pas à propos, non plus, de répondre à certaines questions précises que je lui ai posées, lors de ma conférence de presse du 25 juin dernier sur cette affaire qui alarme la population, jette du discrédit sur notre province et effrite la confiance du peuple dans nos institutions.

Le premier ministre déclare pompeusement n'avoir rien à cacher, mais cependant, il ne veut rien révéler. Il manœuvre de façon à détourner la question, à tenter d'endormir l'opinion publique, à camoufler sinon à représenter fausement les faits.

La réponse à ces questions pourrait pourtant jeter un peu de lumière sur cette transaction pour le moins douteuse. Mes questions précises sont restées

sans réponse et ce silence qui indignait la population et alarmait même des partisans sincères de l'Union nationale, constitue à mon sens un aveu de la part du premier ministre.

Le semaine dernière j'ai rappelé que deux ministres du gouvernement ontarien avaient démissionné dans des circonstances qui ressemblaient étrangement à celles dans lesquelles se trouvent des ministres de l'Union nationale. M. Duplessis a tenté de dissuader ses ministres. Or, contrairement à ce que le chef de l'Union nationale a déclaré, la Northern Ontario Natural Gas Company, dans laquelle deux ministres du gouvernement de l'Ontario étaient compromis, n'a jamais reçu d'argent sous forme de prêt ou autrement, ni du gouvernement d'Ottawa, ni de celui de Toronto. M. Duplessis, en faisant une telle affirmation gratuite, fausse consciemment ou inconsciemment la vérité. Ces deux membres du cabinet ontarien, MM. Philip Kelly, alors ministre des mines et William Giesinger, alors ministre des travaux publics ont été forcés de démissionner pour des fautes de même nature mais moins graves que celles dont on accuse présentement des ministres du gouvernement de l'Union nationale.

Les "plusieurs enquêtes" de M. Duplessis

Plutôt que d'accorder l'enquête royale que j'ai réclamée, M. Duplessis se paie de jeux de mots. Il parle confusément de "plusieurs enquêtes" dont les tribunaux seront saisis, à la suite, sans doute, des procédures judiciaires, qu'il menace, d'un vendredi à l'autre, d'intenter contre le journal "LE DEVOIR" et les journaux qui ont fait écho aux dénonciations dont son régime est l'objet. Il se place dans une situation dangereusement équivoque car l'enquête serait alors fatalement limitée aux faits mentionnés dans le ou les plaintes qu'il aurait rédigées lui-même ou fait rédiger. Ce n'est pas en poursuivant ceux-là qui, de bonne foi et dans l'intérêt public, ont mis à jour d'accablantes indices de la corruption de l'Union nationale, qu'il pourra faire éclater la vérité.

Je réitère que seule une Commission royale d'enquête peut jeter de la lumière sur tous les aspects de la transaction et en particulier clarifier les cas des ministres du gouvernement de l'Union nationale et des officiers supérieurs de l'administration provinciale contre lesquels des accusations spécifiques ont été portées. M. Duplessis refuse une telle enquête.

M. Duplessis et la liberté de presse

M. Duplessis prétend ne pas entraver la liberté de presse mais du même élan, dans une explosion de colère, le premier ministre, l'a-t-il la conscience en paix? profère injures et me-

A CAUSE DU SCANDALE

"Les députés conservateurs renient l'UN"

(M. Chevrier)

OTTAWA — Au cours du débat sur l'exposé budgétaire qui a pris fin hier soir (et dont on lira un compte rendu en page 3), M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Lauroie et ancien ministre des transports, s'en est pris à tous les députés conservateurs du Québec, et en particulier à M. Noël Dorion, député de Bellechasse. Selon lui, ils commencent à changer d'attitude à l'égard du parti de l'Union nationale depuis que le scandale du gaz naturel a éclaté.

M. Chevrier a dit que le point de vue de ces députés en matière de relations entre le fédéral et les provinces s'est singulièrement transformé. Les députés conservateurs du Québec, dit-il, sont des gens éminents dans les cercles de l'Union nationale, mais ils tentent maintenant de se dissocier de la fureur du parti provincial.

Selon M. Chevrier, la cause évidente est la série d'articles publiés par le journal "Le Devoir" de Montréal depuis 10 jours. Les députés conservateurs du Québec ont décidé de "parer ces coups" après les articles de ce journal qui qualifient de scandale la vente du réseau de gaz de la distribution de gaz de l'Hydro-Québec à une entreprise privée.

S'attaquant tout particulièrement à M. Dorion, M. Chevrier a déclaré que l'ancien procureur-chef de la Couronne dans le Québec était un partisan du premier ministre Duplessis et de l'Union nationale en s'élevant contre les subsides du fédéral aux provinces. Cependant, M. Dorion appuie maintenant les subsides fédéraux aux programmes provinciaux d'assurance-hospitalisation.

LES JOURNALISTES

Protestation du syndicat de Montréal

Le Syndicat des journalistes de Montréal a rendu public hier le télégramme qu'il a fait parvenir lundi soir à M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, pour protester contre l'expulsion de l'un de ses membres lors de la conférence de presse du premier ministre, vendredi dernier, à Québec.

(On sait que notre camarade Guy Lamarche a été "chassé" du bureau de M. Duplessis, vendredi dernier).

Voici le texte du télégramme envoyé par le Syndicat des journalistes de Montréal à M. Duplessis, sous la signature de son président, M. Paul Coucke:

"En raison de l'expulsion, lors de votre conférence de presse de vendredi dernier, d'un de ses membres, et selon une résolution adoptée à l'unanimité lors d'une réunion spéciale de son conseil, le Syndicat des journalistes de Montréal vous prie d'insister de lui donner l'assurance qu'à l'avenir tout journaliste professionnel, dûment mandaté par son journal pour assister à vos conférences de presse dans le but d'informer le public, puisse exercer librement son métier.

"Nous espérons fortement recevoir de votre part une réponse qui mettrait fin à nos appréhensions sur le respect de la liberté de la presse."

Nouvelle invention

Levez-vous demain gai comme un pinson grâce à Exercycle, la merveilleuse invention du siècle. Renseignez-vous aujourd'hui. Exercycle - 4338 St-Denis - V.L. 9-7075. (ann.)

De Gaulle : ton conciliant
PARIS. — Le premier ministre Charles de Gaulle a entre-

(suite à la page 5)



Aux...

QUATRE COINS du monde...

Italie : le cabinet Fanfani prête le serment d'office; séance d'investiture, la semaine prochaine

ROME. — L'Italie a un nouveau gouvernement et la crise ministérielle "technique", ouverte par l'élection générale du 25 mai dernier, est maintenant résolue. Hier, en effet, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le chef de l'Etat, M. Gronchi, le nouveau chef du gouvernement, M. Amintore Fanfani, secrétaire général des démocrates-chrétiens ainsi que les membres de son cabinet, ont prêté le serment d'office. M. Fanfani s'est réservé, outre la présidence du Conseil, le ministère des affaires étrangères. Le cabinet comprend 20 membres: un ministre de la santé sera nommé plus tard. Il s'agit d'un gouvernement de coalition: les démocrates-chrétiens détiennent 16 portefeuilles et le petit parti social-démocrate de M. Saragat (23 députés) en détient 4. Avec l'appoint des trois députés de la minorité germanophone du Haut-Adige, le cabinet aura à l'Assemblée une majorité d'une voix. Cependant, les républicains — six députés — ont annoncé qu'ils se réfugieront dans l'abstention, ce qui devrait faciliter les premières semaines d'existence du gouvernement.

E.-U. : Eisenhower, favorable à l'érection d'Hawaï en 50e Etat de l'Union

WASHINGTON. — L'archipel des Hawaï deviendra-t-il dès cette année le 50e Etat de la fédération américaine? Cela semble peu probable aux observateurs mais il est certain que sinon l'année 1958, du moins l'année 1959 verra l'admission de l'archipel dans la famille étoilée. Hier, en effet, le président Eisenhower a déclaré aux leaders républicains au Congrès qu'il favorise pleinement l'admission de Hawaï dans l'Union avant que le 85e Congrès mette fin à ses travaux. En dépit de cet appui du président, les observateurs doutent fort que le Congrès érige cette année l'archipel du Pacifique (une vingtaine d'îles, 2,2 millions de 500 000 habitants) en Etat. Il est possible qu'un projet de loi soit présenté par la Commission de la Chambre des représentants sur les affaires insulaires et que la Chambre approuve le projet avant la fin de sa session. On doute fort, cependant, que le Sénat ait le temps d'étudier et d'adopter le projet. Mais dans l'ensemble, on est convaincu qu'il s'agit simplement d'un délai de quelques mois.

Portugal: Salazar annonce un renforcement de l'autoritarisme et de nouveaux impôts

LISBONNE. — Le premier ministre Antonio de Oliveira Salazar a annoncé mardi soir que la sauvegarde de l'unité du pays exige l'élimination de toute opposition organisée et que le succès du nouveau plan quinquennal suppose l'imposition de nouvelles taxes. On sait que la dernière campagne électorale pour la présidence, en mai, a été extrêmement agitée et que le candidat de l'opposition, le gén. Delgado a obtenu 23% des voix. Salazar a dit, dans un discours radiodiffusé d'une heure: "Nous avons besoin pour assurer la grandeur de la patrie d'un gouvernement fort et d'un peuple uni: l'existence d'un parti d'opposition va à l'encontre de ces objectifs... L'opposition doit se manifester simplement dans le cadre des organismes qui sont l'expression de la nation unie. Le chef du gouvernement a également annoncé que le président de la République sera désormais élu par les deux Chambres du parlement et non plus par l'ensemble de la nation."

Grande-Bretagne-E.-U. : accord imminent sur le partage des "informations nucléaires"

LONDRES. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne seraient sur le point de s'entendre sur le partage des secrets et du matériel nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires, a-t-on rapporté hier. Les autorités gouvernementales ont déclaré que l'accord pourrait être signé à Washington, cette semaine. Ses clauses ont été l'objet de négociations secrètes à Washington, depuis plusieurs mois. L'entente requiert l'approbation du Congrès des Etats-Unis. Les moyens ont été pris pour obtenir la ratification avant l'ajournement du Congrès en août, a-t-on rapporté.

Ceylan: un député réclame la création d'un Etat tamil indépendant, au sein du Commonwealth

COLOMBO. — Un membre de la Chambre des représentants de Ceylan a réclamé hier la création d'un Etat tamil indépendant au sein du Commonwealth: il a dit que c'était là la seule solution efficace, juste et durable au grave problème d'ordre racial, politique et religieux qui se pose actuellement dans la grande île. Le Journal Officiel a publié hier l'intervention du député indépendant C. Suntheralingam, lui-même Tamil. Le député a demandé que des mesures soient prises immédiatement en vue de la formation de l'Etat tamil indépendant, qui s'appellerait "Eelam". Il a affirmé que depuis deux ans, le pays vit dans un malaise croissant et que le caractère artificiel de la "nation cinghalaise" est apparu brutalement dans les graves incidents des dernières semaines. On sait que les émeutes déclenchées par la majorité cinghalaise (de religion bouddhiste) ont fait quelque 300 morts, la plupart des membres de la minorité tamile (hindouistes, sur le plan religieux). Ceylan renferme environ 2,000,000 de Tamils et 5,500,000 Cinghalais.

Cuba: le frère du candidat gouvernemental à la présidence, est assassiné

LA HAVANE. — Nicolas Rivero Agüero, un frère du candidat gouvernemental à la présidence de la République, a été assassiné hier à Santiago. Des rapports parvenus à La Havane précisent que des inconnus sont entrés dans sa demeure et ont ouvert le feu en direction de Rivero Agüero et son épouse. Rivero Agüero, conseiller municipal de Santiago, est mort plusieurs heures plus tard à l'hôpital militaire de Santiago. Son épouse a été blessée à la jambe. On rapporte que deux des assaillants auraient été tués au cours d'un échange de coups de feu avec la police. Le frère de l'homme assassiné, Andrés Rivero Agüero, a l'appui du président Fulgencio Batista à l'élection présidentielle fixée au 3 novembre.

Israël-Syrie : des tirailleurs syriens ouvrent le feu sur des ouvriers israéliens

TEL AVIV. — Des franc-tirailleurs syriens ont ouvert le feu de leurs mitrailleuses et de leurs mortiers, hier, sur des ouvriers israéliens s'employant aux travaux de récupération des terres sur la rive orientale du lac Huleh, a révélé un porte-parole de l'armée d'Israël. Le feu a duré une heure, a précisé le porte-parole, mais aucun des ouvriers n'a reçu de blessures. Par la suite, les Syriens ont commencé à tirer isolément sur des travailleurs, dans les champs.

Reprise de la construction à Montréal

On a enregistré une forte hausse dans l'émission des permis de construction à Montréal au cours du mois de juin.

Selon les chiffres fournis par la division des permis du service d'Urbanisme 747 permis d'une valeur totale de \$12,129,654 ont été émis en juin comparativement à 777 d'une valeur de \$8,134,000 en mai et 712 d'une valeur de \$9,020,975 en juin 1957.

Au cours des six premiers mois de l'année 3,320 permis ont été émis d'une valeur totale de \$59,892,431 comparativement à 3,709 d'une valeur de \$62,260,648 pour la même période l'an dernier.

De ce nombre de permis, 369 ont été émis en juin pour la construction de nouveaux bâtiments dont 1,085 nouveaux logements comparativement à 321 permis émis en juin 1957 avec 1,033 nouveaux logements.

Le plus important permis a été accordé à la compagnie de téléphone Bell qui construira un édifice à bureaux et une centrale d'une valeur de \$1,180,000, rue Oxenden entre l'avenue des Pins et l'avenue Lorne Crescent.

Faites vous-même vos travaux de ciment

avec

CIMENT PRÉPARÉ

1000 USAGES

Il suffit d'ajouter de l'eau

Vendeurs de matériaux de construction ou quincailliers

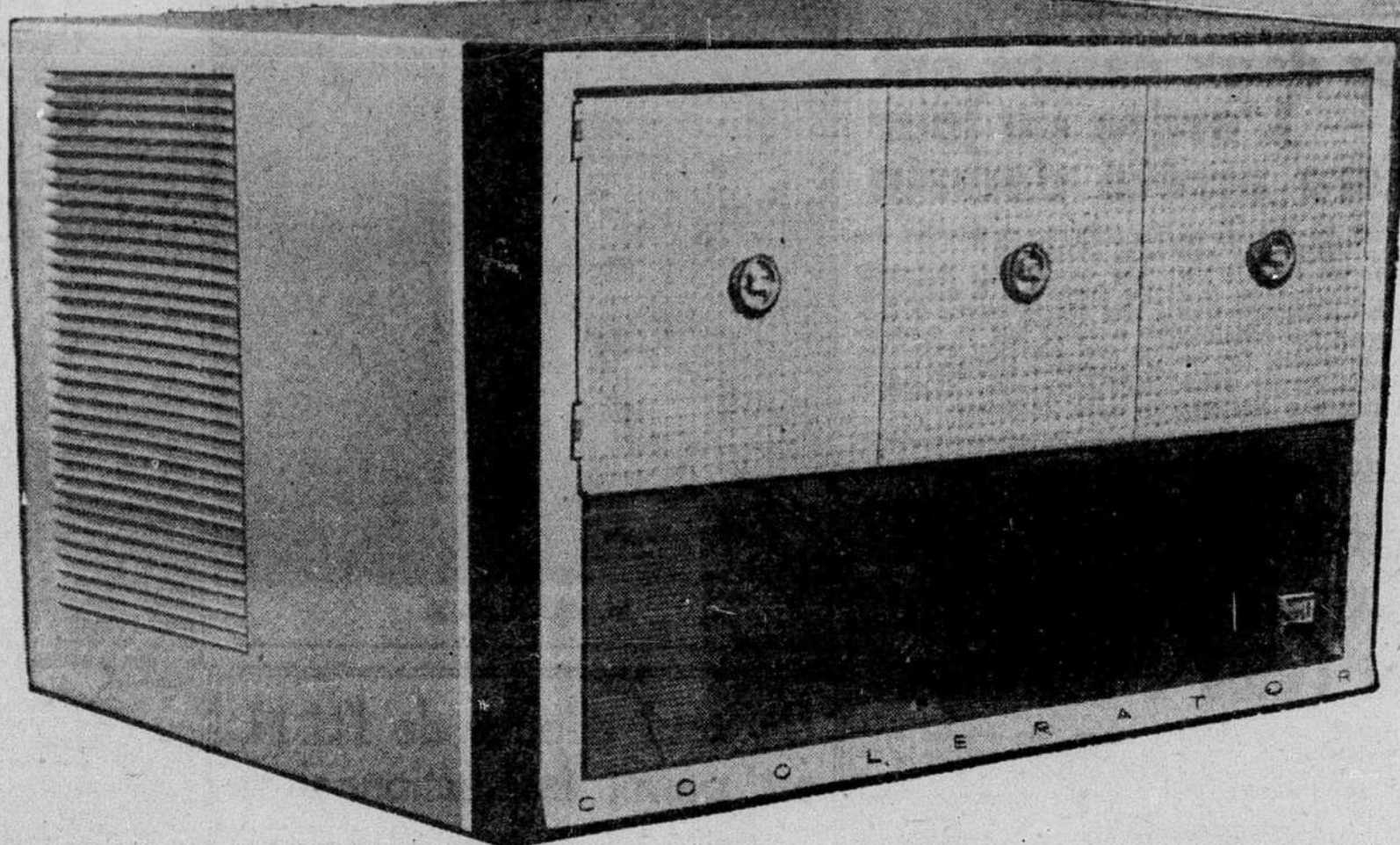
AIRMAT CORP. LTD. - Montréal - CR 7, 2131

CF 52

EATON

FERME TOUS LES SAMEDIS
DURANT JUILLET ET AOUT

Heures d'affaires
Lundi au vendredi de
9 h. à 5 h. 30



Achetez là où vous pouvez compter sur un service incomparable!
Confort enviable pour les journées humides et chaudes!

Les climatiseurs "Coolerator" et "Carrier".

Sont parmi les meilleurs sur le marché. Et en vente chez EATON, ils sont appuyés par le Service d'Entretien EATON! De plus en plus nombreux chaque année sont les gens qui se rendent compte de ce que représente la climatisation l'été. C'est un placement important, mais qu'il faut faire en toute connaissance de cause. C'est pourquoi vous êtes invités à venir discuter avec l'un de nos vendeurs spécialisés de l'installation qui répond à vos besoins. Les appareils "COOLERATOR" et "CARRIER" sont le fruit d'une longue expérience dans le domaine de la climatisation. Chez EATON, vos placements sont protégés par l'immuable garantie:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

"COOLERATOR"
PRIX EATON

1 1/2 C.V. (illustré ci-dessus) 389.95
2 C.V. 429.95 2 1/2 C.V. 519.95

Illustré à droite:

"COOLERATOR" compact — Modèle 1/2 C.V.

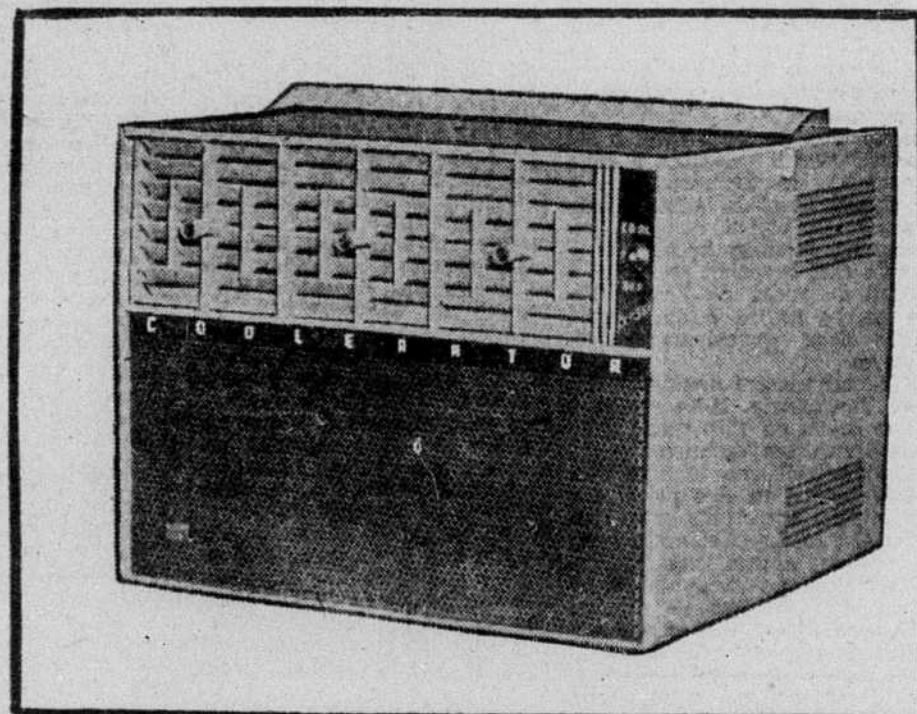
Si compact que vous pouvez le changer de place, si nécessaire, et si désiré. Poids approximatif: 65 livres. 179.95

"CARRIER"
PRIX EATON

3/4 C.V. 299.95 1 C.V. 369.95 1 1/2 C.V. 449.95

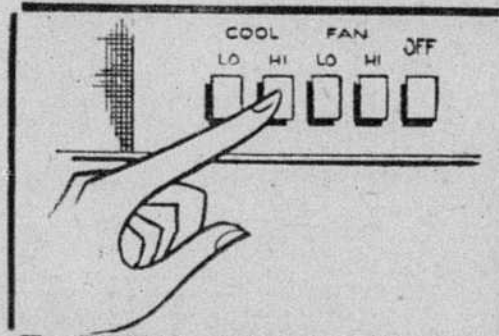
"CARRIER" compact — 1/2 C.V. 199.95 Rafraîchit et déshumidifie. Convient pour pièces grande moyenne ou bureaux.

INSTALLATION EN PLUS



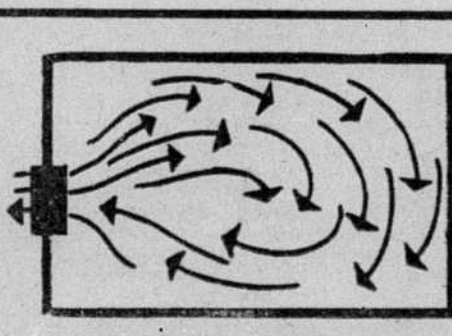
LES BESOINS SONT VARIABLES! COMPOSEZ PL. 9211 — locaux 536, 736, ou 737, et un de nos représentants qualifiés vous rendra visite chez vous ou à votre bureau. Sur demande, il vous sera fourni des devis soigneusement établis, SANS AUCUN FRAIS, NI AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.

Climatiseurs de Chambre (Rayon 259), au sixième, chez Eaton.



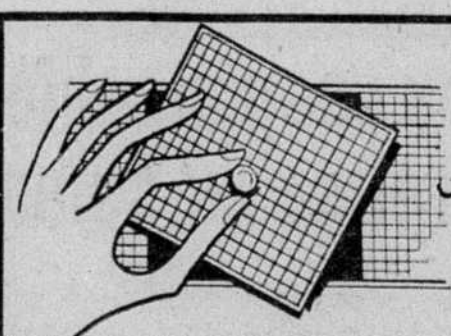
CONTROLES SIMPLIFIES

Plus de tâtonnements. Voici un système de réglage facile à opérer au moyen d'un bouton-poussoir.



CLIMATISATION PUISSANTE

Une soufflerie spéciale, à haute vitesse, offre une climatisation à grande pénétration. Rend son emploi possible pour plus d'une pièce.



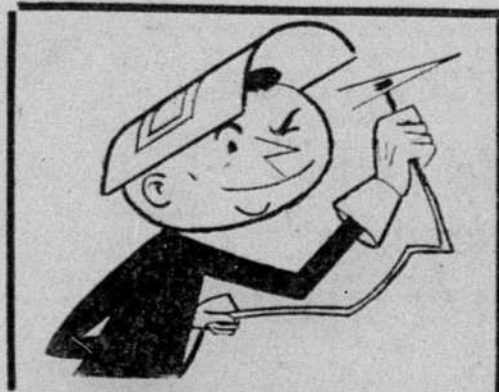
GRILLE ORIENTABLE SANS COURANTS-D'AIR

Orientable dans 4 directions, elle dirige l'air frais là où vous le désirez. Climatisation totale de l'air ambiant.



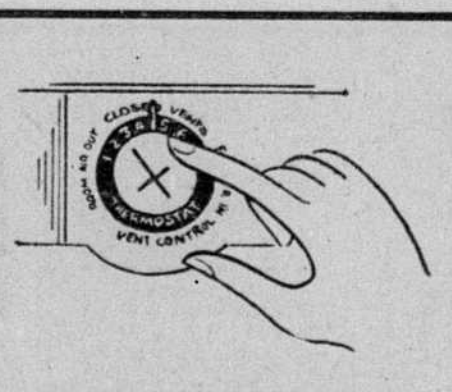
CONTROLE MAXIMUM D'HUMIDITE

Très grandes surfaces à spirales, d'avantage d'ailettes au pouce, un compresseur efficace "Tecumseh", se traduit par une climatisation réellement bien répartie.



CONSTRUCTION ENTIEREMENT SOUDEE

Châssis d'une construction robuste genre automobile, faite pour donner un service durable et sans ennui. Aucune vibration non plus.



REGLAGE AUTOMATIQUE PAR THERMOSTAT

Vous commandez vous-même votre climatisation. Choisissez la température désirée. Réglez-la ainsi. Le thermostat se charge de la maintenir constante.



ASPIRE L'AIR FRAIS REFOULE L'AIR VICIE

Utilisez votre "Coolerator" à l'année avec ou sans climatisation.



GARANTIE DE 5 ANS

Compresseur hermétiquement scellé garanti 5 ans. Service d'entretien assuré par techniciens Eaton.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Après la démission de M. Campeau

BUVEZ
A VOTRE SOIF...
BUVEZ
A VOTRE SANTÉ!

eau vivante, aux
bienfaits appréciés depuis
des millénaires, apporte

a l'organisme des sels
minéraux naturels et des
principes rafraichissants
qui combattent l'effet
dégriment de la chaleur.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.
EXIGEZ
CELESTINS

*l'eau qui fait...
du bien*

Nous voulons connaître toute la vérité

Sous le titre: "Aux tribunaux de se prononcer" "For the Courts to decide," la GAZETTE d'hier matin suggère que l'affaire du gaz naturel soit soumise aux tribunaux. Des accusations graves ont été portées par LE DEVOIR, écrit en substance la GAZETTE; si des ministres ou des hauts fonctionnaires s'estiment lésés, qu'ils prennent des poursuites contre le journal et les tribunaux se prononceront.

En passant, le confrère de la rue St-Antoine reproche au premier ministre de n'avoir pas fait preuve de sa largeur de vue habituelle (!) en expulsant un représentant du DEVOIR de sa conférence de presse. Cet hommage platonique rendu à la liberté de la presse, la GAZETTE insiste pour que LE DEVOIR soit appelé à démontrer devant les tribunaux le bien-fondé de ses accusations.

Que M. Duplessis, que ses ministres, que les hauts fonctionnaires de la province, impliqués dans le scandale nous poursuivent; nous sommes prêts à nous défendre. Nous irons jusqu'aux plus hauts tribunaux canadiens si nécessaire, pour faire la preuve que les faits que nous avons publiés sont exacts et qu'il était dans l'intérêt public de les révéler.

L'insistance de la GAZETTE à réclamer des poursuites judiciaires ne manque pas de nous étonner. Cette attitude est contraire à toutes les traditions britanniques. Chaque fois qu'un journal ou qu'un adversaire porte des accusations graves contre la conduite d'un membre du gouvernement, il est dans la plus pure tradition britannique d'en faire vérifier le bien-fondé au moyen d'une enquête royale ou une enquête parlementaire. En d'autres termes, il n'incombe pas à l'accusateur, qui est partie privée, de démontrer son innocence à ses propres frais; il appartient au gouvernement de confier à une commission indépendante le soin de faire éclater la vérité, qu'elle lui soit favorable ou défavorable.

Si les ministres de M. Duplessis poursuivent LE DEVOIR, celui-ci se défendra. Le débat sera limité à deux parties privées, dont l'une réclamera des dommages, l'autre cherchera à établir le bien-fondé de ses accusations. Mais le débat a un sens beaucoup plus large. Il intéresse tout le public; il touche tous les électeurs de la province de Québec. La population québécoise a le droit de savoir si son gouvernement est entre les mains d'administrateurs intègres ou de spéculateurs véreux. Seule une enquête royale pourrait en faire la démonstration.

Il y a plus. Dans une poursuite judiciaire, le débat est strictement limité au dossier. Supposons, par exemple, que M. Duplessis poursuive personnellement LE DEVOIR pour un mot ou un membre de phrase injurieux, qui aurait pu se glisser dans les dizaines de colonnes que nous avons publiées sur le sujet depuis le 13 juin. La défense devra limiter sa contre-preuve à justifier ce mot ou ce membre de phrase, laissant de côté tout le reste des accusations. Cet examen à la loupe

d'une chûre de mouche sur un immense tas de fumier, donnerait une perspective faussée de la question.

Une enquête royale au contraire ne serait pas limitée par un dossier. Elle aurait le droit de vérifier non seulement les accusations portées contre les huit ministres dont nous avons donné les noms, mais aussi contre ceux qui ont spéculé sur marge et dont les noms n'apparaissent pas au livre des actionnaires ou des obligataires.

Des parents du premier ministre ont fait un magot avec le gaz naturel. En 1936, M. Duplessis faisait des gorges chaudes sur la voracité de la famille Taschereau. Il nous faudra nous aussi parler de l'appétit de la famille Duplessis. Tout célibataire qu'il est, le premier ministre a une famille nombreuse, qui profite largement de transactions avec la province ou avec des institutions subventionnées par la province. La famille Duplessis devient en 1958 le symbole du népotisme comme le fut la famille Taschereau en 1935-36. Comme quoi l'histoire se répète parce que les régimes vieillissants se livrent aux mêmes abus que ceux qu'ils avaient dénoncés.

Il faut une enquête royale pour savoir combien de sœurs, de neveux et de nièces de M. Duplessis ont spéculé sur le gaz naturel et pour quels montants.

L'accusation que nous avons formulée est simple, claire et précise. Huit ministres, anciens ou actuels, du cabinet Duplessis, plus un certain nombre d'autres que nous ne sommes pas encore en mesure de préciser, ont pris la décision par arrêté ministériel, le 7 mars 1957, de vendre le service de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel. Parfaitement au courant de la transaction, ils se sont hâtés d'acheter des actions de la Corporation dans l'espoir d'un bénéfice sûr et rapide. Ils se sont eux-mêmes placés dans la position de vendeurs et d'acheteurs, obligés de choisir entre leur devoir d'administrateurs publics et leur intérêt de spéculateurs.

On a insisté sur le fait que les montants engagés ne représentaient qu'une fraction insignifiante de l'émission totale de \$20 millions, et que les bénéfices se sont chiffrés par des sommes relativement modestes. Telle n'est pas la question. Ce qui est répréhensible en soi c'est l'acte qu'ils ont posé. Une action, mille actions, le montant importe peu. Ils ont posé un geste que des administrateurs publics ne doivent pas commettre. Peut-être était-il légal? peut-être n'était-il pas immoral? Une chose est certaine, c'est qu'ils ont commis un péché mortel politique dont ils sont justiciables de la population québécoise.

La GAZETTE réclame des poursuites judiciaires. A la bonne heure. Mais nous continuons à réclamer la tenue d'une enquête royale présidée par une personne libre de toute allégeance politique.

GÉRARD FILION

Blocs-Notes

Pour un drapeau canadien distinctif ou original

La jeune Chambre de commerce du Canada vient de procéder à un sondage de l'opinion sur la question du drapeau. Les résultats de ce sondage sont vraiment encourageants pour tous les Canadiens qui désirent voir leur pays accéder à la maturité et à l'indépendance.

Près de 80 pour cent des Canadiens anglais qui ont été interrogés se sont prononcés en faveur d'un drapeau canadien distinctif. Chez les Canadiens français, l'opinion est unanime et c'est à 100 pour cent que l'on s'est prononcé en faveur d'un drapeau distinctif ou original.

Pour une fois, la question avait été posée clairement. Le sens du mot distinctif avait été précisé au lieu d'être déformé comme la chose s'était produite sous l'influence de politiciens il y a une douzaine d'années. La définition du drapeau distinctif, d'après la jeune Chambre de commerce, c'était un drapeau qui n'inclurait en tout ou en partie le dessin du drapeau d'aucun autre pays — qui en d'autres termes exclurait à la fois l'Union Jack et les fleurs de lis.

Le comité du drapeau que la jeune Chambre de commerce avait constitué à son congrès d'Ottawa l'an dernier a bien mené le travail dont il avait été chargé. Il a demandé à chacune des Chambres fédérées de procéder à un double sondage — le premier auprès de ses propres

membres, le second auprès des citoyens de la localité. Le comité avait comme présidents conjoints: MM. Bill Belfontaine, de Toronto et le Dr Marius Crête, de Shawinigan.

Les deux sondages ont donné approximativement les mêmes résultats. Au Canada anglais, parmi les membres de la jeune Chambre, 79 pour cent se sont prononcés en faveur d'un drapeau distinctif tandis que la proportion était de 78 pour cent parmi les 3.800 citoyens ordinaires interrogés. Au Canada français, la réponse a été unanime dans un cas comme dans l'autre.

La résistance impérialiste

A première vue, il semblerait donc que l'opinion soit en immense majorité favorable à un drapeau distinctif ou original. Il y a cependant certaines observations recueillies par le comité de la jeune Chambre de commerce qui sont de nature à refroidir l'enthousiasme. Il n'y eut que 69 des 167 Chambres locales de langue anglaise qui se sont donné la peine de procéder au sondage qu'on leur demandait. Certaines absten-

tions s'expliquent sûrement par la négligence, mais plusieurs groupes ont dénoncé l'initiative ou se sont prononcés en faveur de l'Union Jack. Parmi les groupes de langue française, on en compte 50 sur 77 qui ont procédé au sondage.

Les partisans de l'Union Jack se sont exprimés avec une remarquable vigueur dans certains cas s'ils se sont trouvés en minorité. D'aucuns ont parlé de guerre civile, de reprise de la bataille des Plaines d'Abraham. C'est dire qu'il reste au Canada un élément impérialiste qui décline en nombre, mais qui ne veut pas abdiquer.

Le sondage de la jeune Chambre de commerce indique que les partisans de l'Union Jack comptent pour près de la moitié parmi les gens de 50 ans et plus quand ils ne comptent pas le quart parmi les gens de 30 à 40 ans et 15 pour cent à peine parmi les moins de vingt ans. Il se trouve malheureusement que les hommes de 50 ans et plus occupent un grand nombre de postes de commande dans la politique, le journalisme et les affaires.

Le moment est-il venu?

Le moment est-il venu pour le Canada de se donner enfin un drapeau distinctif ou original? Au cours des dernières années, l'ancien premier ministre Saint-Laurent avait constam-

Lettres au "DEVOIR"

En face du traditionnel dilemme québécois, une solution?

Les partis sont faits pour les hommes pas les hommes pour les partis...
André MALRAUX.

Monsieur le directeur,

Dans l'âme du Canada-français, deux concepts bien distincts, et opposés, se précisent. Ils symbolisent les deux véritables forces politiques qui existent, actuellement, dans la province de Québec. La première voit ses cadres dessinés d'une façon précise. Elle est dirigée par des hommes de fait qui ont l'esprit de décision. Il leur manque, par contre, les notions qui visent à l'épanouissement harmonieux de cet immense potentiel qu'est le Canada-français. Cette force pourrait nous conduire à la ruine. La seconde est dirigée par une génération d'hommes d'esprit. Des hommes qui ont fait le lien entre la force politique, la force culturelle et la force économique, au service du Canada français. Ils comprennent la logique de notre évolution historique. Mais ces hommes semblent manquer d'esprit de décision. Leur mouvement n'est pas encore officiel. Ils peuvent appartenir à des organisations différentes mais ils sont tous animés par des sentiments identiques, en face de la situation actuelle. Ce qui leur manque, c'est un symbole. Et le temps s'écoule. Leur effort est latent. Leurs forces sont désemparées. Et le Québec, tel un navire qui dérive, désemparé, cherche sa voie, sans chefs véritables.

Une explication s'impose. En effet, dans le discours d'adieu qu'il prononçait à Québec, devant le congrès libéral, monsieur Georges-Emile Lapalme a souligné un point qui mérite certes qu'on s'y arrête. L'ancien chef libéral a déclaré: "Si le parti ne repense pas complètement ses idées, et ne refond pas son système d'organisation interne, une troisième force politique apparaîtra." Cela pourrait bien signifier la fin du parti libéral provincial.

Or, monsieur le directeur, le neuf du mois de mai, 1958, je faisais parvenir une longue lettre à votre journal. L'entête de cet article se lisait comme suit: "L'Union nationale, les libéraux, ou un troisième cerveau?" C'était, si on a bonne mémoire, à l'époque de la dernière campagne politique provinciale.

Dans cette mémorable bataille d'information et de déformation, la position du Devoir se résume par cette phrase: "Renouons les libéraux." C'était une proposition tactique. Les chefs du Devoir optaient pour un troisième mal. C'était la seule solution, à l'époque. Le résultat des élections n'a rien changé.

Ici, qu'il me soit permis, monsieur le directeur, de vous citer l'essence du texte que je vous ai fait parvenir. "... Le Québec, monsieur, attend la venue d'une troisième force politique qui lui offrira les garanties positives que ni l'Union nationale, ni les libéraux ne lui ont données... Le parti libéral a l'instrument des centralistes. L'histoire ne semble pas vouloir lui pardonner cette faiblesse... Il porte une grande responsabilité, devant les troubles que connaît le Québec d'aujourd'hui... C'est une momie farinée... Par contre, entre les idées qui ont présidé à sa formation, et l'orgie, l'Union nationale a opté pour la dernière solution, c'est-à-dire la soif du pouvoir... Nous trouvons des profiteurs partout, dans les rangs de ce parti... L'Union nationale dilapide le potentiel spirituel et matériel de la province... Il faut renouer... devenir symbole de la corruption... MAIS PAR QUI, MONSIEUR LE DIRECTEUR? ... A moi, sens, une troisième force politique peut rallier la province..."

Voilà donc l'essence de mon texte de 1958. Or, les faits actuels semblent vérifier cette proposition. Et nous avons maintenant des hommes qui symbolisent cette aspiration de la masse.

En effet, monsieur Jean Lesage, dans son premier discours, à titre de chef libéral provincial, a fait allusion, et plus d'une fois, au danger que comporte la création d'une troisième force politique, sur le plan provincial. Nous avons là un aveu de l'impasse dans laquelle le parti libéral est allé plus loin. Monsieur Lesage a mentionné les "comités civiques". C'est une allusion directe à Me Jean Drapeau, président des Ligues d'action civique. Il va, sans dire, que l'ombre d'un troisième parti, encore à l'état théorique, a semblé tenir la vedette, dans ce congrès très ternes.

De plus, monsieur Lesage a insisté pour qu'on refasse l'unité, à l'intérieur du parti. Mais la chose est-elle encore possible? La vieille garde, avides de pouvoir comme par le passé, n'aurait-elle pas compromis à jamais les chances d'un renouveau? N'aurait-elle pas forcé monsieur Lesage à s'en tenir à des déclarations vagues et générales, sur des points précis? N'y a-t-il pas mécontentement, chez les jeunes libéraux? La jeunesse libérale n'a-t-elle pas manifesté une tendance très nette vers des principes qui s'apparentent à ceux de Jean Drapeau? Cette jeunesse n'a-t-elle pas compris, comme toute jeunesse qui désire vraiment la démocratie, que les partis sont faits pour les hommes, pas les hommes pour les partis? La province va-t-elle, encore une fois, se rallier derrière des promesses vagues? Monsieur le directeur, permettez-moi d'en douter. Le parti libéral se viderait de la partie saine de ses effectifs, et la pourriture passée s'effondrerait sur elle-même, si un seul mot d'ordre était lancé par nos hommes qui ont du cœur. Le pouls de la province bat à leur rythme. Mais nos hommes d'esprit sont indécis. Et le temps passe.

Croyez-vous, monsieur le directeur, que nos hommes d'esprit prendront bientôt une décision?

Claude Gratton,
Saint-Lambert.

Chambre de Commerce du district de Montréal

Messieurs,

La fête de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin, de même que la fête de la Confédération le 1er juillet, sont toutes les deux un mardi, cette année, et il n'y a rien qui dérange autant le fonctionnement d'une maison d'affaires quand il y a une journée de congé au milieu de la semaine.

Pour cette année, il n'y a rien à faire, mais pour l'an prochain nous suggérons que vous preniez la chose en mains et fassiez adopter que la fête de la Saint-Jean-Baptiste de même que celle de la Confédération soit toujours le lundi le plus rapproché du 24 juin et du 1er juillet.

Si notre suggestion était adoptée à part que d'éviter de sérieux ennuis pour les maisons d'affaires, ces fêtes tout en étant observées toujours un lundi offrirait l'avantage de donner une longue fin de semaine de congé pour ceux qui doivent aller voir parents ou amis, ou faire un voyage d'agrément en dehors de la ville.

Nous vous serions bien obligés d'avoir un mot de votre part nous disant que vous donnez votre approbation à notre suggestion afin que l'an prochain ces deux fêtes soient observées un lundi.

Vos tout dévoués,

EDOUARD ROY & FILS LIMITEE

Bilingual and United Force

Dear Sir,

Freedom of the Press is an essential if some measure of democracy is to exist in any society. As far as I am aware only one such organ (Le Devoir) exists in our continent, and unfortunately its power is limited because its influence over the effects one language or our community. From this one-sided enlightenment, an imbalance is created and all of Quebec suffers. The reason for this is obvious because the English population is informed of your editorials and campaigns as seen through the eyes of one who considers your work harmful to their "cause".

With the establishment of your paper as a bilingual and united force, your influence and persistent determination will establish an environment more constructive to your aims.

Ronald LEE.

ment refusé d'aborder la question en disant qu'elle n'était pas mûre. Il soutenait que l'on ne saurait imposer un drapeau, qu'il doit être un symbole d'unité, contre l'opposition résolue d'une importante minorité. Il avait évidemment raison en théorie; il restait à déterminer dans la pratique si la minorité hostile à un drapeau original ou obstinément attachée à l'Union Jack était suffisamment forte pour avoir droit à une sorte de veto.

Le Canada ne doit pas se donner un drapeau qui serait absolument inacceptable à l'un des deux principaux éléments ethniques. Le sondage de la jeune

Chambre de commerce indique que la majorité de l'élément anglais est gagnée à un drapeau original tout comme le groupe français. Il indique en outre que l'élément impérialiste favorable à l'inclusion de l'Union Jack perd constamment du terrain et qu'il en perdra encore davantage au cours des prochaines années.

Le temps viendra donc bientôt, s'il n'est pas déjà venu, pour le Canada de se donner un drapeau distinctif, un drapeau authentiquement canadien. Nous devrions l'avoir pour célébrer le centenaire de la Confédération en 1967.

P. V.

L'argent des autres



On est généreux

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

Avatars sémantiques...

(par R. le BIDOIS)

Parmi les mots qui ont fait peu neuve au cours de ces dernières années, valable mérite une mention toute particulière. Normalement, ce qualificatif s'applique aux choses et signifie "acceptable", "recevable". On parle ainsi d'une excuse ou d'une raison valable, d'une requête, d'une quittance valables. Mais peu à peu le sens de ce mot s'est considérablement altéré, puisqu'on l'emploie de plus en plus pour marquer l'excellence d'une chose ou d'une personne dans tel ou tel domaine.

On croit aujourd'hui faire l'éloge d'un boxeur, d'une actrice, d'un roman ou d'un film en les qualifiant de "valables". Nos hommes politiques, en particulier, ont constamment ce mot à la bouche ou à la plume, mais le prennent invariablement à contresens. On s'étonne, par exemple, qu'un ancien ministre de l'éducation nationale ait pu écrire qu'il voulait mettre les jeunes chercheurs scientifiques au courant "de ce qui se fait de nouveau et de valable hors de l'Université". Quant à ces fameux "interlocuteurs valables" dont on nous a longtemps rebattu les oreilles, nous aurions aimé savoir s'il s'agissait d'interlocuteurs simplement "acceptables" ou, ce qui est bien différent, d'intermédiaires qui fissent autorité par leur valeur insignie ou leurs mérites éminents.

Contresens et confusion

Il est curieux que cette nouvelle acception ait eu tant de succès dans certains milieux cultivés. Nos critiques littéraires, notamment, lui ont fait un accueil ému.

Les tenants de cette nouvelle acception ne diront peut-être qu'aucun adjectif dérivé de valeur ne permet de rendre cette idée d'excellence, de haute qualité. Mais cette objection n'est pas valable, car la langue peut exprimer la qualification autrement que par un adjectif; à preuve, un homme de goût, des gens de qualité, des objets de valeur, etc. En outre, cet emploi de valable présente un grand inconvénient. Il est bien dangereux de confondre — ou de donner l'impression que l'on confond — ce qui est simplement "acceptable, admissible ou passable" avec ce qui atteint un haut degré dans la qualité: "excellent, remarquable, très bon", etc. J'ajouterais que cet usage récent est tout à fait contraire au courant général du français, qui tend presque invariablement à affaiblir le sens des mots: l'exemple de formidable, entre beaucoup d'autres, est caractéristique à cet égard. Dans le cas particulier de valable, où le procédé est inverse, rien ne paraît justifier une telle promotion dans l'échelle des valeurs.

Glisement acceptable

Passons au langage plus terre à terre des boutiques. Achaalandé, on me permettra de le rappeler, vient de chaland, qui est passé de là au sens de "client". Jusqu'au dix-septième siècle, le mot chalandais désignait la "clientèle"; ainsi dans la Galerie du palais de Corneille, la lingère déclare au mercier:

"Ainsi, faute d'avoir de bonne marchandise, Des hommes comme vous perdent leur chalandises."

A quoi le mercier, peu galant, répond:

"Vous ne la perdez, vous, mais Dieu sait comment!" Achaalandé et l'infinifit correspondant impliquent donc l'idée de client, au propre ou au figuré. "De tous les marchands d'espérance", a dit Grimm, les médecins resteront les plus achalandés, à la longue." André Gide parle dans son Journal d'un cinéma en plein air "chargé d'achalander les cafés".

Mais, à côté de ces emplois très corrects, achalandé, dans la langue courante, est constamment pris au sens de "bien fourni, bien approvisionné". Quoi qu'elle soit dénoncée par les chroniqueurs de grammaire, cette impropreté me paraît assez vénérable. Car il est évident, tout d'abord, qu'un magasin qui a beaucoup de "chaland" doit avoir beaucoup de marchandises pour répondre à la demande de ses clients. D'autre part, le passage du premier au second sens, qui correspond à la loi de l'offre et de la demande, est également conforme aux lois de la sémantique. L'histoire du vocabulaire est pleine de semblables avatars dont la langue s'est toujours fort bien accommodée. Loins de tenir ce glissement de sens pour un "barbarisme", comme le fait A. V. Thomas dans son précieux mais trop sévère Dictionnaire des difficultés de la langue française, je serais, quant à moi, assez disposé à l'accepter.

Avatar, que je viens d'écrire, est un autre de ces mots à sens glissant dont le sort ne laisse pas d'inquiéter l'office du vocabulaire français. Par une série de lentes dégradations, ce ter-

me avant, dont les dictionnaires indiquent l'origine et le sens, en est venu à désigner "les formes diverses que prend successivement une chose ou une personne"; on parle couramment des "avatars" d'un homme politique. Mais, par l'effet d'une fausse analogie qui résulte peut-être d'une ressemblance fortuite d'ordre phonétique, on en est venu à confondre avatar avec des mots comme avarie, mésaventure, accident, contretemps, etc. Un membre de l'Académie Goncourt qui vient de mourir a pu écrire: "Que d'avatars, que de refus polis des éditeurs j'esquissai!" Impropreté flagrante et, du reste, fautive, puisque nous avons à notre disposition tant d'autres termes connus pour exprimer la même idée. J'ai déjà traité ailleurs cette question, et je n'insiste donc pas.

Errements

Le cas d'errements est plus complexe. Appartenant à la même famille qu'erre — mais qui, sauf les gens de mer et les chasseurs, emploie encore ce mot? — errements désigne proprement "la manière d'agir habituelle". Le malheur est que ce terme rare ressemblait trop au mot erreur d'usage très fréquent, celui-là, pour ne pas en subir la "contamination". Cependant, certaines personnes qui se piquent de connaître la langue continuent à employer errements dans son sens primitif et sans aucune nuance péjorative. Il n'en reste pas moins que, pour la grande majorité des Français d'aujourd'hui, ce mot évoque invariablement l'idée d'erreur, de mauvaise habitude.

Le dictionnaire Robert signale avec raison que si l'on fait allusion aux "errements de l'administration", ce n'est jamais pour les louer, mais pour les critiquer: "Errements, dérivé de l'ancien verbe errer, qui signifiait agir de telle ou telle façon, s'applique à une action blâmable, tout comme agissement, dérivé d'agir." On remarquera en outre que ce glissement sémantique est tout à fait analogue, quoique inverse, à celui qu'a subi le mot succès, qui après avoir très longtemps signifié "issue, résultat" (bon ou mauvais), n'a plus aujourd'hui que le sens de bon résultat, de réussite. Ne parlons donc pas des errements de M. X. ou de M. Lebrun si nous approuvons leur comportement ou leur conduite, et laissons sans regret ce bel emploi d'errements aux esprits délicats et aux fervents défenseurs de la tradition qui voudraient arrêter l'évolution naturelle de la langue. Comme l'a dit Voltaire, "il n'y a que l'immobilité qui soit immuable".

La Bible vous parle

Qui aura perdu sa vie à cause de moi la trouvera (Mt. 10, 39) (texte choisi par la société catholique de la Bible).

Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. (Mt. 6, 24) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

L'ACTUALITÉ

Spectres de 1936

Dont, s'il faut en croire les déclarations répétées de M. Duplessis, les tribunaux seront saisis de plusieurs enquêtes sur les divulgations du Devoir; le premier ministre a précisé que ces enquêtes prendront la forme de poursuites judiciaires contre ce journal putride et cancéreux.

Il semble donc que M. Duplessis considère comme libellieux le fait d'affirmer que plusieurs de ses ministres — sans compter les conseillers législatifs et hauts fonctionnaires — sont devenus actionnaires d'une compagnie qui venait d'acheter un service de l'Hydro-Québec. Car le premier ministre a d'abord pris la précaution de dire que personnellement il n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais actionnaire de cette entreprise, et ensuite il annonce les foudres des tribunaux.

Dans cette affaire, le "Chef" n'est pas très gentil pour ses collègues. Il les blâme implicitement. Car si c'est diffamatoire de dire que ses ministres sont actionnaires, cela laisse supposer que ce n'était pas très joli de le devenir dans les circonstances.

Pour éclairer un peu cette sévérité étonnante, venons au débat quelques phrases d'un document ancien, et qui n'a rien à voir avec les faits récents puisqu'il remonte à l'époque où le service du gaz à Montréal relevait d'une entreprise privée, la Montreal Light, Heat and Power Consolidated.

Il faut dire que notre premier ministre fut jadis un chef d'opposition imprudent, qui a eu la témérité de publier son programme électoral sous forme de "Catéchisme des électeurs", une brochure qui fut largement diffusée.

Dans ce programme les réformes annoncées par l'Union nationale sont nombreuses et s'étendent à tous les domaines. Par exemple, on peut lire en tête des réformes économiques: "Briser, par tous les moyens possibles, l'emprise qu'ont sur

la province et les municipalités, les grandes institutions financières, le trust de l'électricité et celui de l'industrie du papier"; plus loin: "Enquête complète sur la structure et les méthodes financières des compagnies d'utilité publique et assainissement de leur capitalisation".

Comme on le voit, l'Union nationale avait des principes fermes sous le régime Goudeau (ce qui lui valait l'appui du Devoir). Mais les années de pouvoir ont passé, et vingt-deux ans après l'"emprise" n'est pas brisée, et les méthodes financières ont grand besoin d'assainissement.

Les ministres de M. Duplessis doivent donc se montrer indulgents pour les colères et maledresses de leur chef qui sont fort embarrassantes pour eux; car en plus du pétrin politique où ils l'ont placé, M. Duplessis est aux prises avec les spectres du régime Taschereau qui hantent l'ancien chef de l'opposition.

ALBIN

Lettre d'Ottawa...

(Suite de la page 3)

pour le coût total de l'ouvrage. Ainsi, la Saskatchewan n'aura à payer, en tout et par tout, que \$25 millions. De plus, Ottawa est disposé à financer la moitié de la part de Régina en achetant pour \$12,5 millions d'obligations de la Saskatchewan à vingt ans. De plus, Ottawa paiera pour 25 pour cent du coût des ouvrages hydro-électriques pouvant développer un minimum de 200,000 chevaux-vapeur.

C'est le gouvernement fédéral qui, comme dans le cas de Beechwood, se chargera de tous les travaux. Il transférera la propriété du barrage à la Saskatchewan lorsque ceux-ci seront terminés. Tous les travaux d'entretien, de génie, de surveillance et les frais légaux seront portés au compte d'Ottawa. Les dépenses de réparations et d'entretien, pendant six ans, seront à la charge du fédéral.

Une commission fédérale-provinciale sera chargée de surveiller les travaux et de réviser les plans, si nécessaire. Enfin, d'ici à 25 ans, au cas où le barrage se fissurerait et qu'il en résulterait des dommages à des tiers, c'est le gouvernement fédéral qui se chargera d'indemniser ces derniers, à certaines conditions.

L'idée d'un barrage de la Saskatchewan remonte à un siècle. En 1859, Henry Hule Hind, ingénieur, le proposait déjà dans un rapport de l'expédition sur l'Assiniboine et la Saskatchewan. En 1952, le gouvernement d'Ottawa recevait un rapport officiel d'une commission royale présidée par un ingénieur, M. T.H. Hogg et consti-

EN ALASKA :

Le Canada et les E.-U. paveraient la route "Alcan"

WASHINGTON. — Le sénateur américain Richard L. Neuberger, démocrate de l'Oregon, a présenté hier un projet de loi pour assurer le pavage de la route de l'Alaska sur une distance de 1,200 milles. Le coût serait partagé par les Etats-Unis et le Canada.

Le projet permettrait de consacrer \$11,000,000 par année à la route "Alcan" durant les six prochains exercices fiscaux, à la condition que le Canada paye le coût de construction pour la section encore non pavée en territoire canadien.

Neuberger a dit au Sénat que le coût total est présentement évalué à \$125,000,000, dont \$15,000,000 pour la route secondaire reliant la route "Alcan" à Haines, en Alaska. En Alaska, 300 milles de la route sont pavés, mais les autres 1,200 milles, qui se trouvent en territoire canadien, ne sont recouverts que de gravier.

EMPLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

PROFESSEUR DE GENIE CIVIL — Le titulaire sera affecté en qualité de professeur adjoint, de professeur associé ou de professeur (expérience en matière de recherches et d'enseignement au palier universitaire, ou encore, une expérience pertinente dans l'industrie ou les services de l'Etat). Collège militaire royal, Kingston, Ontario. Jusqu'à \$8,500 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du Service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-2009.

DENTISTE — (devant faire fonction de Chef de Service), Division des Traitements, Affaires des anciens combattants, Saskatoon (Sask.), \$7,980 — \$9,060.

AGENT DU COMMERCE — (Ingénieur diplômé, de préférence en génie électrique ou mécanique, devant posséder des études techniques, et financières), Service des machines et des métaux, ministère du Commerce, Ottawa, \$7,500 — \$8,580. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-709.

DENTISTES — (possédant une formation et une expérience spécialisées en art dentaire d'hygiène publique, en service d'hygiène scolaire ou en art dentaire appliqué aux enfants), Services de Santé des Indiens et du Nord, Santé nationale et Bien-être social, divers centres, traitements variés. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-610.

SISMOLOGUE D'EXPLORATION — Commission géologique du Canada, Ottawa et sur le terrain, \$6,360 — \$7,320. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-1802.

AGENT D'INFORMATION — (possédant une vaste connaissance du Canada de son histoire, de son économie, et une connaissance approfondie des méthodes de publicité), Citoyenneté et Immigration, Ottawa, \$6,600 — \$7,680.

BIOMEDICIN CLINICIEN — (possédant une maîtrise), Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, \$6,380 — \$7,320. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-2151.

AGENT REGIONAL DE LIAISON — BILINGUE — (Maintenir la liaison entre les ministères de l'Etat et les organismes bénévoles qui s'occupent de l'intégration des nouveaux venus), Citoyenneté et Immigration, Montréal (P.Q.), \$6,300 — \$7,020.

AGENT TECHNIQUE (MECANIQUE MARITIME) — Appareils d'engrenage réducteur, transmissions et hélices, Services techniques de la Marine, Défense nationale, Ottawa, \$5,700 — \$6,180.

MEDECINS — Service de santé des Indiens et du Nord, Santé nationale et Bien-être social, divers centres y compris le Nord canadien, traitements variés. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-609.

AGENT SCIENTIFIQUE, MINES — (possédant un grade universitaire en physique ou en chimie physique, devant effectuer des recherches portant sur l'application des isotopes radio-actifs dans l'industrie, Mines et Recherches techniques, Ottawa, \$5,580 — \$6,780. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 58-1000-B.

TECHNICIEN — TRAVAUX DE GENIE — (possédant une aptitude manifeste à lire des plans et à interpréter des dessins dans le domaine du génie), Nord canadien et Ressources nationales, Prosser Bay (T.N.-O.), \$4,550 — \$4,800, plus une allocation de résidence dans le Nord.

CHARGES DE RECHERCHES BILINGUES (AGRICULTURE) — Graduates universitaires en agronomie, Service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, Kapuskasing (Ontario), \$4,200 — \$5,640 et \$5,580 — \$6,780. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-868.

ECONOMISTES EN QUESTIONS OUVRIERES — (graduates universitaires), ministère du Travail, Ottawa, \$4,200 — \$5,640 et \$5,580 — \$6,780. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-2252.

BACTERIOLOGISTES — (graduates universitaires en bactériologie ou en sciences connexes), Laboratoire d'hygiène et Direction des aliments et drogues, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa et Toronto, \$4,200 et \$5,580 — \$6,780. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-607.

ECONOMISTE MENAGERE — (graduated universitaire), Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture, Ottawa, \$3,900 — \$4,350. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 58-819.

ADJOINT A LA FORMATION — IMPRIMERIE — (possédant une connaissance des travaux d'impression et d'administration dans une imprimerie), Impressions et Papeterie publiques, Hull (P.Q.), \$5,370 — \$6,020.

PHOTOGRAPHE Archives publiques, Ottawa, \$2,880 — \$3,240. **SERVAIS DE FONDEUSE DE MONOTYPE** — Département des impressions et de la papeterie publiques, Hull (P.Q.), \$1,842 l'heure, et de demander la circulaire 58-819.

Sauf indication du contraire, les précisions et les formulaires de demande s'obtiennent dans les bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ainsi qu'aux bureaux régionaux de la Commission du service civil.

ALGERIE : APRES L'EXAMEN DE LA SITUATION MILITAIRE

De Gaulle va faire face aux revendications du Comité supérieur de salut public

ALGER — Poursuivant son voyage en Algérie, le premier ministre Charles de Gaulle a prononcé hier un autre plaidoyer vibrant en faveur de l'égalité de tous les éléments algériens dans ce territoire. Au cours d'une allocution improvisée devant quelques milliers de musulmans, dans un village près de la frontière algéro-marocaine, de Gaulle a déclaré : "La France est ici présente pour poursuivre un grand œuvre de fraternité. Tous les habitants de ce pays auront en partage l'égalité absolue et la prospérité, avec la justice. Cela sera, et totalement; je vous en donne ma parole."

Le chef du gouvernement, dont le discours était traduit, phrase après phrase, en arabe, a ajouté : "La fraternité agit dans la vie quotidienne, comme la langue va dans les affaires. Ce sera la voie ouverte à l'évolution du niveau de vie... Retournez dans vos villages en répétant sans cesse ce message. Dites bien qu'il est transmis à tous au nom du général de Gaulle et au nom de la France."

Le président du Conseil qui avait visité la veille les confins algéro-tunisins, a inspecté hier les confins algéro-marocains. Lui et sa suite, à bord d'une escadrille de 14 hélicoptères, ont inspecté une large région, puis le général a visité une dizaine de postes militaires et d'ouvrages fortifiés. En plusieurs endroits, les habitants musulmans des environs se rassemblèrent par centaines pour l'acclamer; le général se faisait chaque fois un devoir d'aller vers eux et de serrer la main à un grand nombre.

Plus tard, le chef du gouvernement s'est rendu à Sidi-Beï-Abbès, quartier général de la légendaire Légion Etrangère, où plusieurs régiments sont cantonnés en permanence et où les nouveaux légionnaires, font leur entraînement. Le général a passé les troupes en revue, puis a conféré avec les commandants régionaux.

De Gaulle a regagné Alger hier soir et il y passera toute la journée, aujourd'hui. Cette partie de son voyage aura un caractère plus politique que les autres. En effet, il appert que le Comité de salut public entend poser un certain nombre de questions au général. Le Comité supérieur de salut public se plaint de trois choses : 1) du caractère vague de la politique algérienne du général; 2) du maintien dans son gouvernement de quelques hommes politiques que l'opinion européenne d'Algérie considère comme responsables des difficultés actuelles; 3) du refus opposé par de Gaulle à ce que le Comité joue un rôle quelconque dans la politique française en Algérie même.

LIBAN : OFFENSIVE DES REBELLES DANS LE NORD

Une importante bataille se déroule à Tripoli : le port de mer est l'enjeu

BEYROUTH — Les rebelles libanais et les troupes gouvernementales dans la région portuaire de Tripoli se sont entendus, hier, pour mettre fin aux échanges d'artillerie.

L'initiative en revient aux rebelles qui réclament une trêve et ont déposé des armes vers les lignes gouvernementales. Ils ont affirmé que l'usage de l'artillerie lourde menaçait inutilement la population et était inhumain.

Deux heures plus tard, la délégation des rebelles convenait de ne plus employer de mortiers ou des grenades et l'armée promettait de ne plus canonner la région. Puis, les porte-avions des insurgés furent escortés jusqu'à leurs lignes par des soldats.

La fusillade d'armes légères a repris ensuite.

Cependant, de durs combats se poursuivent dans la ville de Tripoli même.

Ailleurs, les forces gouvernementales ont lancé une nouvelle offensive depuis Ainab, 14 milles au sud-est de Beyrouth. Mais, au cours de l'après-midi, les troupes gouvernementales ont effectué un repli inexplicable. Ainab n'est défendue que par 50 gendarmes et quelque 150 irréguliers.

Les Occidentaux se consultent

Le gouvernement a accusé une fois de plus la Syrie d'intervenir dans le conflit libanais, tandis que les ambassadeurs américain, britannique et français conféraient sur l'assertion du président Chamoun que son gouvernement a besoin d'une aide accrue de la part des Nations-Unies ou d'ailleurs afin d'enrayer l'arrivée d'armes et de renforts aux rebelles depuis la Syrie.

Chacun de ces ambassadeurs avait déjà assuré le président Chamoun de la volonté de son gouvernement d'aider à la sauvegarde de l'indépendance libanaise. Le Liban accuse la République arabe un d'alimenter les rebelles en armes et en combattants.

Mardi, le secrétaire d'Etat américain, M. Foster Dulles, déclarait à Washington que l'intervention armée des Etats-Unis au Liban ne serait qu'une mesure de dernier ressort.

Dans l'entretemps, l'équipe d'observateurs des Nations Unies a fait tenir son premier rapport important au Conseil de sécurité au sujet de l'intervention de la République arabe unie dans ce conflit national.

Il y a un fort contraste entre le commencement des lettres des trois hommes d'Etat.

Celle d'Eisenhower débute ainsi : "Je suis franchement surpris de votre lettre du 11 juin. Vous vous plaignez de retards dans les préparatifs d'une conférence au sommet, précisément à l'heure où les Puissances occidentales viennent de soumettre une proposition en vue d'une procédure sérieuse et efficace quant à ces préparatifs."

M. Macmillan écrit : "Votre lettre du 11 juin démontre clairement que vous et nous avons en vue des objectifs tout à fait différents. Le vôtre est simplement de convoquer. Le nôtre est de négocier un règlement..."

De Gaulle commence ainsi : "Je vous remercie pour la lettre que vous m'avez envoyée. Accusations des Occidentaux

WASHINGTON — Les chefs occidentaux accusent aujourd'hui l'URSS d'avoir rompu les préparatifs diplomatiques en vue d'une conférence au sommet.

Cette attitude "ne peut que susciter doute" quant aux intentions soviétiques de tenir une rencontre à l'échelon suprême, dit le président Eisenhower dans une lettre envoyée au premier ministre Khrouchchev et rendue publique hier. Des messages semblables ont été envoyés par les chefs de gouvernement de la France et de la Grande-Bretagne.

Les chefs occidentaux indiquent à M. Khrouchchev qu'ils jugent désirable une conférence au sommet à condition qu'elle fournisse l'occasion à l'Est et à l'Ouest de discuter sérieusement les grands problèmes et d'en arriver à des ententes véritables.

Ils déclarent également injustifiées les prétentions de M. Khrouchchev voulant que les puissances occidentales tentent d'empêcher une conférence au sommet en proposant des sujets inacceptables. Le chef soviétique a formulé ces accusations dans les lettres qu'il adressait aux chefs occidentaux le 11 juin.

Lesage réclame des...

(suite de la 1ère page)

lement après avoir ainsi attenté à la liberté de la presse, le chef de l'Union nationale, croyant qu'il peut impunément continuer d'endormir la population à sa désinvolture de déclarer que : "La presse n'a jamais été plus libre que sous l'Union nationale". Bel exemple de la liberté de la presse sous le régime du plessisme! Bel exemple de démocratie dont la liberté de la presse est l'un des fondements.

M. Duplessis aura maintenant à répondre devant l'opinion publique de la province de cet acte outrageant qui caractérise bien l'insolence, la suffisance et l'arrogance de la dictature décadente de l'Union nationale.

Une dernière solution

Evidemment la solution idéale serait d'avoir une enquête royale ou tous les faits pourraient être révélés, laquelle enquête devrait être suivie d'une élection générale pour permettre au peuple de juger en toute connaissance de cause sur les faits. Mais puisque le premier ministre refuse d'accorder l'enquête royale, il faut réclamer, comme c'était mon devoir de le faire, puisqu'il évite de répondre aux questions précises que je lui ai posées dans l'intérêt public, puisqu'il s'obstine à cacher à la population ce qu'elle est en droit de connaître, il est impératif que la province de Québec ait à sa tête un gouverneur qui sera prêt à ordonner une telle enquête.

En conséquence, conscient de mes responsabilités de chef du parti libéral provincial et considérant que le gouvernement de l'Union nationale est indigne de présider aux destinées de notre province, je demande la démission du gouvernement, la dissolution de la Législature et la tenue d'élections générales.

Le grand nettoyage s'impose

Je m'engage formellement, dès que nous aurons pris le pouvoir, à instituer une commission royale d'enquête qui examinera tous les aspects des transactions de l'Hydro-Québec avec la Corporation de gaz naturel du Québec et qui, par la suite, fera la lumière sur les dessous de l'administration corrompue de l'Union nationale. Les masques tomberont et les faits saillants apparaitront dans toute leur laideur. Les injustices, les impositions, les fourberies dont s'est rendue coupable cette effroyable dictature et alors il faudra que les injustices soient réparées.

Je m'engage formellement, dès que nous aurons pris le pouvoir, à instituer une commission royale d'enquête qui examinera tous les aspects des transactions de l'Hydro-Québec avec la Corporation de gaz naturel du Québec et qui, par la suite, fera la lumière sur les dessous de l'administration corrompue de l'Union nationale. Les masques tomberont et les faits saillants apparaitront dans toute leur laideur. Les injustices, les impositions, les fourberies dont s'est rendue coupable cette effroyable dictature et alors il faudra que les injustices soient réparées.

Le président...

(suite de la première page)

du Liban. Par suite de sa nouvelle mésaventure avec Moscou, le président yougoslave continue d'avoir besoin de l'aide économique de l'Ouest et il est peu probable qu'il dénonce les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il est possible que les deux hommes abordent la question de la mésaventure russo-yougoslave. On dit que Nasser, bien qu'il bénéficie de l'aide militaire et économique de l'URSS, redoute de plus en plus l'influence communiste.

On prévoit également que Tito et Nasser parleront des problèmes commerciaux et économiques communs à leurs pays.

Les instituteurs...

(Suite de la page 3)

tion adoptée hier par le congrès des instituteurs : "Considérant que, depuis 1944, la loi interdit la grève aux instituteurs et institutrices; "Considérant que, selon l'épiscopat de la province de Québec, la loi peut supprimer ou suspendre le droit de grève, mais jamais sans donner en même temps des moyens compensatoires adéquats d'obtenir justice et que, en tel cas, la loi devra, par exemple, prévoir un arbitrage à sentence exécutoire, muni de garanties suffisantes d'impartialité, d'efficacité et de rapidité."

"Considérant que, depuis 1946, la loi a enlevé aux instituteurs et institutrices des municipalités rurales même le droit à l'arbitrage;

"Considérant que les réclamations répétées des instituteurs et institutrices pour la régularisation de cette situation injustifiable n'ont obtenu aucune réponse depuis 1946;

"Le 8e congrès de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec signale à l'opinion publique l'injustice imposée aux instituteurs et institutrices des municipalités rurales, et renouvelle sa demande pour que le droit à l'arbitrage soit rendu, dès la prochaine session de la Législature, à ceux et celles qui en sont actuellement privés."

Les instituteurs et institutrices de la province ont pris à partie le gouvernement provincial dans une seconde résolution, hier, en lui demandant de nouveau "de rendre justice aux instituteurs et institutrices traités en leur accordant une pension décente". Dans sa résolution, le congrès signale qu'après l'évolution économique entraîne l'augmentation par les gouvernements fédéral et provincial des pensions et allocations de toutes sortes, la loi du fonds de pension des instituteurs et institutrices de la province de Québec n'a pas été amendée depuis 1940 et stipule encore le ridicule minimum de \$240. Et ce malgré de nombreuses démarches faites pour de-

Chypre placée pour 5 à 10 ans sous un mandat de l'ONU?

ATHENES — Le journal Ethnos, qui reflète habituellement les vues du gouvernement grec, prétend que la Grèce accepterait que Chypre soit placée sous un mandat des Nations unies pendant une période de 5 à 10 ans, à cause de l'impasse avec la Turquie au sujet de cette colonie méditerranéenne.

Le journal pose quatre conditions principales pour un mandat de l'ONU soit acceptable à la Grèce :

1. L'Assemblée générale des Nations unies devrait élire le gouverneur ou le secrétaire général de l'ONU détenteur du poste et gouvernerait par l'intermédiaire d'un représentant.

2. La Grande-Bretagne pourrait maintenir autant de bases militaires qu'il serait jugé nécessaire, mais elle ne devrait pas intervenir dans l'administration.

3. Une force de police de l'ONU, excluant les Anglais, les Grecs ou les Turcs, serait responsable de la sécurité intérieure.

4. A la fin du mandat, l'ONU devrait décider l'avenir de l'île.

On sait que la Grande-Bretagne a proposé récemment que la Grèce et la Turquie participent avec elle à l'administration de Chypre durant sept ans et y garantissent ensuite la souveraineté. Athènes et Ankara ont repoussé ce plan.

Cependant, de nouvelles escarmouches ont éclaté aujourd'hui à Limassol, port du sud de Chypre. Un Cypriote grec a été tué et un Cypriote turc a été gravement blessé dans des incidents séparés. Après ces incidents, des foules se sont rassemblées à la limite des quartiers grecs et turcs et deux Cypriotes grecs ont été blessés au cours de brefs accrochages entre les deux factions.

Les forces de l'ordre ont imposé un couvre-feu pour vider les rues.

Les instituteurs...

(Suite de la page 3)

mander à la Législature d'amender cette loi. Les professeurs ont même déjà décidé, comme le signalait mardi soir M. Garneau, d'assumer eux-mêmes les frais des augmentations qu'ils demandent mais la Législature ou mieux le gouvernement a jusqu'ici refusé de bouger.

Le congrès a aussi adopté, hier, une résolution demandant au Département de l'Instruction publique de ne plus décerner de brevet d'enseignement inférieur au brevet "B" afin de promouvoir la compétence du personnel enseignant.

Pour remédier à la diminution rapide du taux de la fréquentation scolaire aux âges de 14, 15 et 16 ans, la Corporation des instituteurs et institutrices du Québec a aussi demandé, hier, que la loi de la fréquentation scolaire soit amendée pour que les enfants de la province soient tenus de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans ou jusqu'au niveau de la 9e année.

Les congressistes ont aussi réclamé que leur Corporation soit représentée officiellement au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

"Le 8e congrès de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec signale à l'opinion publique l'injustice imposée aux instituteurs et institutrices des municipalités rurales, et renouvelle sa demande pour que le droit à l'arbitrage soit rendu, dès la prochaine session de la Législature, à ceux et celles qui en sont actuellement privés."

Les instituteurs et institutrices de la province ont pris à partie le gouvernement provincial dans une seconde résolution, hier, en lui demandant de nouveau "de rendre justice aux instituteurs et institutrices traités en leur accordant une pension décente". Dans sa résolution, le congrès signale qu'après l'évolution économique entraîne l'augmentation par les gouvernements fédéral et provincial des pensions et allocations de toutes sortes, la loi du fonds de pension des instituteurs et institutrices de la province de Québec n'a pas été amendée depuis 1940 et stipule encore le ridicule minimum de \$240. Et ce malgré de nombreuses démarches faites pour de-

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Surtout, n'essayez pas de nuire à vos ennemis! Ce serait un gaspillage d'énergie. Appliquez-vous plutôt à les déconstruire! Il existe à cet effet des moyens excellents, que vous devez connaître, car une petite hostilité est souvent le point de départ de sanglantes inimitiés.

SELECTION DU Reader's Digest de juillet vous montre de quelle façon habile on peut manier ses ennemis, des petits jusqu'aux grands, et vous offre des conseils à la fois pratiques et amusants pour les transformer en amis. Achetez SELECTION en juillet aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment conquérir vos ennemis

Toujours les meilleurs!

CORONA ET INVINCIBLE

mander à la Législature d'amender cette loi. Les professeurs ont même déjà décidé, comme le signalait mardi soir M. Garneau, d'assumer eux-mêmes les frais des augmentations qu'ils demandent mais la Législature ou mieux le gouvernement a jusqu'ici refusé de bouger.

Le congrès a aussi adopté, hier, une résolution demandant au Département de l'Instruction publique de ne plus décerner de brevet d'enseignement inférieur au brevet "B" afin de promouvoir la compétence du personnel enseignant.

Pour remédier à la diminution rapide du taux de la fréquentation scolaire aux âges de 14, 15 et 16 ans, la Corporation des instituteurs et institutrices du Québec a aussi demandé, hier, que la loi de la fréquentation scolaire soit amendée pour que les enfants de la province soient tenus de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans ou jusqu'au niveau de la 9e année.

Les congressistes ont aussi réclamé que leur Corporation soit représentée officiellement au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.



Ce tissu canadien, un mélange de Terylene et laine, est infroissable et sert à confectionner cette robe chemise à devants croisés, créée à Vancouver. La bande placée à la hauteur des hanches, donne l'illusion d'un deux-pièces à ce nouveau modèle d'automne.

Carnet SOCIAL

Audet-Lamoureux

A l'église Saint-Étienne de La Malbaie, samedi dernier, a été célébré le mariage de Mlle Ni-

cole Lamoureux, fille de M. et de Mme Rodolphe Lamoureux, avec M. Philippe Audet, fils de M. et de Mme Alphonse Audet de Québec.

Pendant la messe nuptiale célébrée par le révérend père Audet des P.P.S.S. de Lévis, Mlle Marcelle Donsereau, organiste et M. Claude Audet, frère du marié ont interprété un programme de musique appropriée.

A cette occasion le choeur et la nef avaient été décorés de lilies blancs. MM. Jean Audet, frère du marié et Gilles Lamoureux frère de la mariée plaçaient les invités.

A l'issue d'une réception à l'Auberge du Repos, de Pointe au Pic, les mariés sont partis en voyage de noces à bord du "Tadoussac" pour Montréal, Boston et Salem.

M. et Mme Audet demeureront à La Malbaie. Parmi les invités de l'extérieur on remarquait de Boston et de Salem MM. et Mmes Morency; de Trois Rivières M. et Mme Roger Audette et leurs filles; de Waterbury, Connecticut M. et Mme Ernest Lussier, M. et Mme Léopold Hirshour et leur fille Claire-Anne et leur fils Pierre; M. André Trudeau et ses fils Pierre-André et Marcel; de Cabano, M. le notaire et Mme Gabriel Beland; de Manchester, Connecticut, M. et Mme Raymond Trudeau et leur fille Lise; de Montréal, le major, docteur et Mme Marcel Beland, M. et Mme Jean Trudeau et leurs fils Roger et Gilbert, M. et Mme Joseph Viau et leur fille Micheline, M. et Mme Ernest Cadieux et leur fille Pierrette.



POUR VENDRE OU ACHETER

Maisons, commerces, etc.

Annoncez dans le Devoir

L'expérience a prouvé la valeur du DEVOIR comme stimulant des transactions immobilières.

Tél.: BE. 3361
Local 12

Allez dans l'Ouest... et emmenez toute votre famille

notre TARIF pour FAMILLE vous fera réaliser d'importantes économies

Papa: paiera le prix du billet ALLER ET RETOUR.

Maman: ne paiera, aller et retour, que LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE POUR ADULTE.

Les enfants de 12 ans et de moins de 22 ans, ne paient, aller et retour, que LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE POUR ADULTE.

Frères: Les enfants entre 5 et 12 ans ne paient, aller et retour, que LA MOITIÉ DU PRIX D'UN BILLET SIMPLE. Au dessous de 5 ans, voyage gratuit.

- Vous pouvez bénéficier du tarif pour famille si vous voyagez entre l'est du Canada (Capreol, Sudbury, Cochrane, Windsor, Sarnia et autres points à l'est de ces villes) et l'ouest du Canada (Winnipeg et autres points à l'ouest de cette ville); entre le Canada et le centre et l'ouest des États-Unis; entre l'ouest du Canada et l'est des États-Unis.
- Départs: lundi, mardi, mercredi et jeudi
- Faculté d'arrêt en cours de route
- Long délai de validité pour le billet de retour
- Jusqu'à 300 livres de bagages transportés gratuitement

Pour tous renseignements, adressez-vous à tout agent des billets du Canadian National ou du Pacifique Canadien

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

La Femme au Foyer et dans le MONDE

En parlant de verdure et de fleurs

Il est là, le cher été, tant désiré par les uns, redouté par les autres. Juillet répand ses brises et chauffe l'asphalte et tous les chemins: à la ville on choisit le côté de la rue ombragé par les maisons, à la campagne le chemin qui n'a pas d'arbres perd de son charme, du moins pour certaine catégorie de marcheurs à pied. En automobile, supporter l'ardeur du soleil, qu'on l'ait sur le côté, ou dans le dos, ajoute à la fatigue d'un long voyage et bien des chauffeurs au volant sous le soleil ont certainement là, la première raison, sinon la première excuse, de leur impatience sur la route.

Été. La chaleur blanchit le ciel et les rues à la fois. Courants d'air dans la maison qui rafraîchissent à peine. Seules, les pivoines énormes dans leurs vases semblent à l'aise et fraîches dans l'eau qui baignent généreusement leurs tiges.

Il y a encore présentement des lilas en fleurs dans les Laurentides: post-scriptum du printemps qui a étonné bien des citadines. Mais les tulipes, elles, sont bien passées. C'est raisonnable puisqu'elles paraissent chez les fleuristes depuis février, dans les jardins, depuis la mi-avril ou presque.

Dans une magazine que je parcourais l'autre jour en attendant un train, des photographies donnaient quelques aspects des fameux massifs de tulipes d'Ottawa, au mois de mai, et le commentateur de ces photos, un Montréalais sans doute, m'a pas signé, considérant avec admiration et envie, les splendeurs printanières d'Ottawa et le flot de touristes qui s'y répand, remarquait que les lieux à décorer ne manquent pas à Montréal, et qu'on pourrait commencer par les abords de la montagne.

Je suis entièrement d'accord sur le premier point de ses propos: Montréal gagnerait à se fleurir pour la peine, ça l'aiderait à cacher d'abord les trop nombreuses laideurs de son architecture — et plus ça se modernise, plus c'est heid souvent — et ça l'aiderait peut-être à acquiescer davantage ce visage français qu'on lui souhaite tellement. Les fleurs, c'est une vie, et un langage international, bien sûr, mais c'est aussi la France, on les aime tant là-bas, même chez les pauvres. On les cultive partout, peut-être pour s'aider à vivre, ce n'est peut-être que sur leur fragilité qu'on peut appuyer sa confiance fragile en la vie...

Le second point: fleurir les abords de la montagne. Ces abords de la montagne sont déjà en verdure et feuillages soignés; les maisons qui y grimpent sont presque toutes pourvues d'un jardin, du moins d'un enclos fleuri. Franchement, c'est le reste de la ville qui aurait besoin et pourrait se fleurir. Mais le moyen?

Des fleurs à Montréal? Vous pouvez compter les balcons fleuris dans la ville même. On n'aime pas plus les fleurs qu'on aime les arbres. Que d'institutions religieuses ont toutes les difficultés à garder intacts les arbres, les arbustes, quelques allées fleuries. Encore ce printemps, sur le terrain privé pour tant, d'un pensionnat de Montréal, on a arraché toutes les tulipes en fleurs, bulbes compris: apparemment le travail avait été fait à la pelle. Ces maisons sont depuis des années le terrain choisi par tous les maraudeurs et sauvages de l'entourage, mais depuis quelques années, la situation empire. La police est toujours faite de la même façon. Mais la situation empire puisque maintenant ces vandales s'attaquent de plus en plus aux écoles publiques. Celles-ci n'ont à peu près jamais ni verdure ni fleurs: alors on fracasse portes et carreaux et l'on s'amuse à détruire à l'intérieur. Et la vie continue... On n'a pas l'indignation facile au pays.

Et dire que chaque année, il y a une campagne municipale d'embellissement et de nettoyage avec une reine de beauté! Comment embellir quand on ne peut même pas avoir une ville propre, dans trop de secteurs? L'ordre et la propreté sont le commencement de la beauté.

Pour revenir aux abords de la montagne, qu'on y ajoute des fleurs un jour, personne ne s'y opposera et tout le monde pourra s'en réjouir, mais, pour ne nommer qu'un affreux coin de la ville: quand donc un architecte-paysagiste sera-t-il prié de voir aux abords du pont Jacques-Cartier, entre les rues Notre-Dame et Ontario? Toutes les villes du monde s'empressent de transformer de semblables coins en jardins, parterres rocailles, etc., y ajoutant souvent un monument à la mémoire d'un artiste, d'un musicien, d'un poète, que les touristes comme les gens de la place peuvent admirer en passant. Ici, c'est tout ce que l'on veut et ne veut pas: un terrain abandonné, poussiéreux ou détrempe selon le cas; assemblage de taxis, de camions; ramassis de vieilles ferrailles, dépot à quelque chose près. Et pendant ce temps-là, dans tant de nos quartiers, même si l'occasion est bonne, on ne daigne pas, sur la terre qui s'offre, semer le moindre brin d'herbe. "C'est bien trop de trouble" de surveiller ici et là, quelques petits morceaux de gazon. Et l'on pète légèrement les espaces gazonnés... par les autres. L'éducation des enfants comme celle de tant d'adultes pourra commencer en l'an 2000. Pas besoin avant.

Dire qu'il y a des marques de civilisation qui se nomment: civisme, respect de la propriété d'autrui, goût de l'ordre et recherche du beau. Il y en a souvent davantage chez nos voisins que chez nous...

Germaine BERNIER

Prévisions sur les modes du prochain automne

Les modes d'automne confectionnées au Canada, offriront aux élégantes un choix varié de vêtements, selon une enquête préliminaire de la "Canadian Fabrics Foundation". En dépit de la controverse qui fait rage au sujet des silhouettes chemise et trapèze, les manufacturiers canadiens ont créé des versions qui s'écarteront sans aucun doute à tous les types de tailles.

La "Canadian Fabrics Foundation" dirigeait récemment cette enquête alors que les fabricants canadiens dévoilaient leurs collections d'automne à Montréal et Toronto, à l'intention des acheteurs des magasins de détail de tout le pays. Elle souligne que l'enquête confirme à nouveau le fait que les manufacturiers de vêtements du pays sont des spécialistes dans la production des plus récents modèles adaptés de façon à convenir à notre climat et à notre mode de vie tout en demeurant à prix modique.

Les tissus canadiens sont aussi importants que les silhouettes. La plupart sont des motifs et textures adoucis, de couleur douce, et souples au toucher. Ils possèdent une riche apparence tout en étant dénués de garnitures élaborées et de textures adoucissantes qui pourraient distraire des lignes précises des nouvelles silhouettes.

"Similiaine", tel est le terme qui décrit la plupart des nouveaux tissus canadiens synthétiques pour costumes. Les motifs sont précis et même musculaires; les tweeds et bouclés sont adoucis, et les surfaces sont brossées afin de leur donner l'apparence et le toucher des lainages souples. Les lainages à manteaux sont à surface poileuse ou en molleton. Les plus nouveaux sont à textures à poils frisés et touffus.

L'enquête rapporte que ces tendances se retrouvent également dans les tissus canadiens pour robes. Les crêpes souples et les failles, les jerseys de laine et les flanelles prédominent. Les taffetas et failles rigides sont, surtout utilisés comme vo-

lants et garnitures dans les nouveaux modèles trapèze.

Silhouettes

La saison dernière, la chemise était de coupe aussi droite que possible. Les nouvelles versions, tout en conservant la taille non ajustée, soulignent le buste ou l'ourlet. Le buste est également marqué dans les modèles trapèze qui prennent alors le nom de silhouettes "Empire" ou "Madame Récamier".

On l'obtient dans la plupart des cas, au moyen d'une ceinture d'un noeud ou d'une bande plate très haute. Les modèles à corsage long sont, d'un autre côté, animés d'un volant placé près de l'ourlet, ce qui leur confère l'allure "flapper".

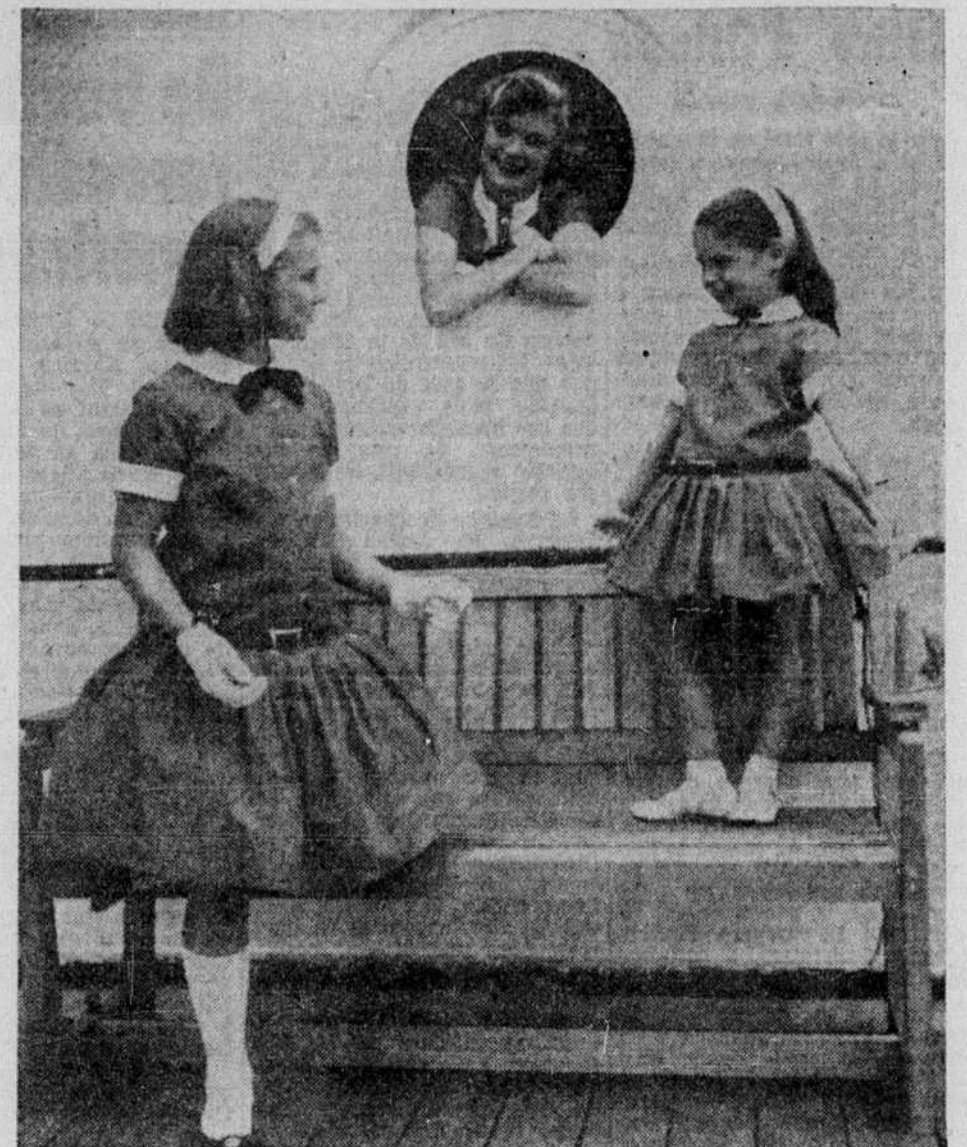
Ces caractéristiques se retrouvent dans les manteaux et les costumes comme dans les robes. Les costumes varient de puis le modèle à jaquette courte et jupe droite ou trapèze, ou le modèle à très longue jaquette dessinée sous le nom de "trotteur".

Dans les modèles tout-aller, les "jumpers" ou robes-casques, sont la grande nouveauté et sont offerts dans un choix très varié, soit à taille haute ou basse. Dans tous les cas, les jupes sont plus courtes et s'arrêtent juste sous le genou.

Couleur

Les modes d'automne sont inondées de couleurs mais les teintes sont plus douces et plus atténuées qu'auparavant. Les plus importantes sont le vert olive et le vert mousse. Le bleu saphir et bleu ambré sont conservés et les rouges vont du rouge flamme au grenat. Les tissus de type tweed allient souvent les tons de bleu et vert, bleu et brun, ou les tons orange et or avec le brun.

Lisez et faites lire "Le Devoir"



PAR LE HUBLLOT — Ces trois copines sont vêtues de robes identiques, de coupe chemise, en frais tissu d'Arnel et coton, de teintes abricot et vert mousse. Les jupes gonflées sont marquées de ceintures basses en cuir. Des noeuds de velours brun ornent les cols blancs. Le tissu d'Arnel et coton qui résiste au froissement, se lave facilement et ne requiert que peu de repassage.

Ex-étoile toujours heureuse dans un autre ciel

(PC) — Connaissez-vous Barbara Kink? Barbara Kink, de Chicago? Il est vrai qu'il doit exister des centaines de Barbara King de par le monde mais il n'en est qu'une qui puisse réunir aussi bien la beauté, le talent et la féminité et c'est celle dont nous voulons parler, l'ex-championne mondiale de patinage, la jeune Canadienne, Barbara Ann Scott-King.

Il y a maintenant près de trois ans que la jeune Torontoise a accroché ses patins pour de bon afin de se consacrer exclusivement à ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison, et elle n'a plus du tout le goût de retourner sur la glace. Elle a toujours aimé le travail de maison et n'a jamais désiré rien d'autre que de devenir une heureuse petite ménagère.

Ainsi, lorsque la journaliste de Montréal, Shirley McNeill, la rencontra un après-midi de la semaine dernière, elle avait passé la matinée à faire sa lessive. Barbara est d'ailleurs la première à admettre qu'elle a des vues très conservatrices en ce qui concerne le mariage. Par exemple, elle croit que la place d'une femme mariée est à la maison. Et c'est pourquoi, elle s'applique aussi bien à effectuer ses différentes tâches domestiques qu'elle mettait de coeur, il y a quelques années, à réussir ses numéros les plus difficiles.

Cela ne signifie aucunement que notre compatriote reste toujours confinée à son appartement. Au contraire, lorsque les beaux jours du printemps reviennent, elle et son mari Tom se rendent régulièrement à leur club de golf.

Mme King préfère demeurer dans la ville même plutôt que d'habiter les banlieues avoisinantes. Cela est beaucoup plus pratique et elle peut d'ailleurs avoir tout le soleil et le grand air dont elle a besoin dans un joli parc situé à deux pas. Son salon est très accueillant, meublé dans le style provincial français. Elle fait également sa cuisine ce qui n'est pas très difficile puisque son mari a des goûts très simples.

Elle aime recevoir les amis de son mari et son propre cercle d'amis. Et dans ses moments libres, elle se consacre à des œuvres de bienfaisance ou accompagne Tom dans ses voyages d'affaires.

A l'appartement des King on trouve aussi une perruche appelée LeRoy et un poodle qui répond au nom de Prince. Ajoutons que Barbara n'a jamais été superstitieuse et particulièrement en ce qui concerne le chiffre 13. Elle portait en effet ce numéro lorsqu'elle remporta les honneurs des Jeux Olympiques et la seconde fois, lorsqu'elle décrocha le championnat mondial du patinage, c'était aussi un vendredi 13. Mais le plus important, c'est que dans la vie privée, la jeune patineuse a su demeurer la jolie petite femme blonde aux yeux bleus qui a fait l'orgueil des Canadiens.

Retraites à Marie-Réparatrice

Il y aura retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, du 11 au 13 juillet, pour jeunes filles, prêchée par le père Hudon, CSSR; deux autres retraites de piété pour dames et demoiselles, du 13 au 17 et du 17 au 21 août, par le père J. N. Blain, CSSR.

Une retraite de piété de 7 jours sera prêchée, pour institutrices et autres, du 21 au 29 août, par le père Vincent Colozza, S.J. Information: CRéscen 1-0776.

Ouverture des cours au Centre d'art de Sainte-Adèle

Les cours qu'organise le Centre d'art de Sainte-Adèle, avec un parfait égoïsme, vont s'ouvrir officiellement, dimanche prochain, de cinq à sept, par une magnifique réception qui aura lieu au Sommet-Bleu, et à laquelle le public est invité à participer nombreux puisque le bénéfice est réservé aux cours ouverts aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Des inscriptions sont encore acceptées. Avis aux retardataires. Pendant deux mois, tous ces élèves pourront apprendre à leur choix: la chorégraphie avec Ludmilla Chiraeff; la peinture avec le peintre Guy Viau; la céramique avec Claude Vermette; la sculpture avec Sylvio Daoust; la tapisserie avec Mariette Rousseau-Vermette; l'art dramatique avec Lucie de Vienne, etc., complétant ainsi leur culture artistique sans l'obligation des devoirs mais dans la joie d'un amusement intellectuel.

Ces cours commenceront lundi prochain, 7 juillet. Les élèves, pendant toute la saison, assisteront gratuitement à toutes les autres manifestations artistiques qu'organise le Centre d'Art. Ainsi, chaque mardi, ils verront un film français différent qui sera commenté, et auront aussi une soirée de film anglais. Chaque vendredi, il y aura une représentation théâtrale sur la scène du Sommet-Bleu, où l'on verra notamment "Le Mol" de Cambronne" de Sacha Guitry, présenté par Mme de Vienne et la jeune chanteuse Louise Myette; ainsi que trois farces espagnoles: "A la Paren-

Chez Pierre

depuis 20 ans on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

PL. 1590

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENTS A LOUER

APPTS DE LUXE

suites de 3 1/2 à 5 1/2 pièces

Penthouse de 5 pièces

disponible aussi

Site central, tranquille, au nord de Sherbrooke avec vue superbe de la ville. Terrasse sur le toit, balcons spacieux — presque une pièce. Entièrement climatisé. Appareils fournis et en plus une laveuse à vaisselle automatique.

DRUMMOND PLAZA

3435, rue Drummond

Pour renseignements:

AV. 8-8413

Bureau de location sur place entre 10 h. et 6 h. tous les jours, les fins de semaines comprises.

A 1355 est, Henri-Bourassa, 3 et 4 pièces, neuves, très modernes, non meublées, chauffage central, dans chaque logement, eau chaude 30° l'année, incinérateur, service conciergerie, balcon, hennis sous-sol. \$70. à \$95 R.A. 1-6188. 3-7-58

AUTO A VENDRE

Jaguar Mark 7 1953, transmission standard, gris équipé, \$1200. H.U. 1-9584. 7-7-58

AVIS

6 (six) jours après cette date, le bois et les effets personnels appartenant à Alexander Smith (adresse inconnue) n'est pas venu le chercher, seront vendus avec la ferme pour frais d'entreposage, sans autre avis. J.A. du Tremblay, 81 Jean sur le Lac, P.Q. 3-7-58

BUREAU A LOUER

2 pièces modernes, salle d'attente climatisée, idéal pour professionnel, 3000, St-Joseph près de Laroche. DU: 8-3212. 7-7-58

CHAMBRE A LOUER

Belle grande chambre en avant avec lavabo, dans famille distinguée, 3966 Laval, V.L. 5-0982. 3-7-58

CAMP A LOUER

A St-Jovite, lac Maskinongé, camp "Moulin Rouge", semaines 5-12 juillet et 23-30 août, tout fourni, eau, frigidaire, chaudière, bois, CR. 6-9881. 7 p.m. J.N.O.

DIVERS

ASSURANCE - AUTO
13 versements, sans intérêt, Wel. I.A. 8-5550, soir DU. 7-2327. J.N.O.

EDUCATION

MAX-MIN
Conversation anglaise sur disques incassables de 33 à 78 R.P.M. Français et anglais inclus sur le disque. Institut d'enseignement par le disque, C.P. 334, Haute-Ville, Québec. 5-7-58

OBJET PERDU

Bracelet en or, large, perdu, le 29 juin entre rues Ridgewood et Forest-Hill, Récompense. W.E. 7-3937. 4-7-58

PENSION D'ETE

Endroit idéal pour passer des vacances agréables et reposantes, lac Pierre, cuisine excellente, plage privée, saunas, etc. Informations: CR. 8-8149. 11-7-58

TERRAINS A VENDRE

DOMAINE DU LAC PARE. Terrains boisés, chasse et pêche, \$125.00 terrain. S'adresser: CR. 4-5577 J.N.O.

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3166 J.N.O. 7-3569 Montréal

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est

"Le Devoir" - BE. 3361

(Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES
Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 10c.

GRATOS
En caractères — Une ligne en caractère gothique (20 points) 120 lettres ou espaces équivalents à 2 lignes.

Natation services, services annuels grand-messas, remerciements pour condoléances, etc. 3 cents le mot minimum \$1.00.

La place locale enregistre une hausse dans tous les secteurs

POTINS FINANCIERS

La revue sidérurgique Iron Age a laissé entendre, dans sa dernière distribution, que l'acier monterait de quelque \$5.50 la tonne, en août. Cette augmentation entraînerait également une hausse, dans certains dérivés de l'acier. La revue a précisé qu'une baisse des opérations est prévue pour juillet et qu'on ne prévoit aucune reprise dans la demande de l'acier avant la fin d'août ou au début de septembre.

M. F. Jordan Schanbeck, gérant général de la Ford Motor Company, (marine division) est né, mardi soir, en tombant de son yacht, sur le lac St-Clair.

Le président, M. A. Pyzer, de la compagnie Tira Mines a déclaré que les troubles politiques à Cuba, avaient empêché le programme d'exploration recommandé qui devait être entrepris. Il se peut ainsi que les droits de la compagnie sur les concessions soient en danger.

La compagnie Deer Horn Mines cherche à se débarrasser d'une certaine partie de son outillage afin de s'assurer un fonds de roulement. En date du 31 décembre dernier, les bâtiments, fournitures, etc., se chiffraient à \$136,000.

Francoeur Mines songe à découvrir sa mine d'or à Noranda.

Le nouvel exécutif de l'Association canadienne de l'électricité: président: M. V. A. Ainsworth, gérant général de la Newfoundland Light and Power Limited; vice-présidents: M. H. F. Baile, gérant général de la Québec Power; N. S. Crear, président de Saguenay Power et J. H. Steede, ingénieur en chef à la B. C. Electric Co. Ltd; gérant général et secrétaire: M. B. C. Fairchild, et trésorier: M. W. Hooch, de la Shawinigan Water and Power.

M. Mike Mitto, président de Salmita Consolidated Mines, est arrivé à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, afin de diriger personnellement les opérations de développement de la compagnie sur la propriété de cette dernière, à Matthews Lake.

La compagnie Du Pont du Canada commencera le mois prochain des travaux d'expansion au coût de \$500,000 à son plan d'explosif, à North Bay. Ce plan est lui-même nouveau, ayant été inauguré en juillet dernier.

Les expéditions de l'Iron Ore vers les Grands Lacs, durant le mois de juin, a été de 41% inférieures à celles de juin, l'an dernier. Les chiffres sont de 8,404,793 tonnes comparativement à 13,977,376 l'an dernier.

COMMENTAIRES SUR

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TENDANCE DES AFFAIRES

Le budget fédéral pour l'exercice terminé le 31 mars 1958 s'est soldé par un déficit de \$39 millions. En mars 1957, le gouvernement prévoyait un surplus de \$152 millions. Ce chiffre a été révisé en décembre dernier et porté à \$80 millions. Pour l'exercice 1958-1959 le discours du budget a mentionné un déficit de \$648 millions. Les chiffres essentiels, en millions de dollars, sont les suivants:

	Chiffres réalisés en 1957-1958	Prévisions 1958-1959
Recettes	5,047	4,652
Dépenses	5,086	5,300
Déficit	39	648

Si le gouvernement n'avait pas décidé la liquidation d'un compte spécial établi en 1950 pour la fourniture d'aide à nos alliés de l'OTAN, le déficit aurait été \$185 millions plus élevé. Plus de la moitié de la baisse dans les recettes découle des changements apportés aux impôts l'année dernière. L'autre moitié est en très grande partie attribuable à la baisse survenue dans les bénéfices des sociétés. A ce déficit budgétaire, il faut aussi ajouter les dépenses pour des transactions non budgétaires qui seront de l'ordre de \$775 millions. Celles-ci comprennent des prêts pour l'habitation, les immobilisations des chemins de fer nationaux financées par le gouvernement, et les avances consenties pour la canalisation du Saint-Laurent et à certaines autres compagnies de la Couronne. Comme \$1,950 millions de ses fonds consolidés viennent à échéance au cours de l'année, le gouvernement doit emprunter quelque \$3,400 millions. Sur ce total, \$950 millions d'obligations ont déjà été vendues depuis le 1er avril 1958.

Dans son discours présentant le budget, le ministre des finances a suscité quelques espoirs prudents que "nous avons touché le bas de la récession en cours". Il a souligné, toutefois, le fait que l'expansion exagérée du secteur industriel nous force à avoir davantage recours aux dépenses gouvernementales pour le "capital social". L'on évalue à \$32 milliards, le produit national brut pour l'exercice en cours, contre \$31.4 l'année dernière. L'augmentation est due surtout à des prix plus élevés. Néanmoins, cet estimé sur lequel on se base pour calculer les recettes semble quelque peu optimiste. Le ministre a rejeté la suggestion selon laquelle il pourrait utiliser les fonds de compensation afin de renverser les tendances actuelles du marché monétaire et réduire ainsi la prime du dollar canadien. Les immobilisations prévues par l'industrie pour l'exercice 1958 sont 11% de moins que celles de 1957, mais celles pour l'habitation et pour les dépenses gouvernementales et autres sont 14% plus élevées qu'un an plus tôt.

Le budget n'a apporté que très peu de changements dans les impôts et tous sans grande importance. La réduction tant attendue de la taxe d'entre-prise sur les automobiles n'a pas été réalisée. Les sociétés ont maintenant le droit de faire des dons non taxables allant jusqu'à 10% de leurs bénéfices, au lieu de 5% comme c'était le cas jusqu'à date.

Quant aux tarifs, le Canada demeure favorable au système actuel de préférence impériale. Les restrictions visant le dumping seront rendues plus efficaces. Ces changements devraient être utiles aux industries de l'acier, de la laine, des tuyaux et des tôles de zinc. Quant à la politique commerciale suivie par les États-Unis, le ministre a insisté sur le fait qu'elle était toujours très peu satisfaisante. Dans l'ensemble on constate qu'il y a une tendance vers une baisse des tarifs frappant les importations.

Le budget est basé sur l'idée que la récession en cours n'ira pas en s'accroissant. De nombreuses personnes acceptent cette supposition. En plus, il existe certains indices qui semblent indiquer qu'une reprise aurait déjà commencé. Il est inévitable que les hommes concernés à la construction auront un certain effet mais les signes d'une reprise sont loin d'être clairs et sont beaucoup moins précis qu'à des moments semblables des récessions antérieures. La réduction progressive des inventaires excessifs pourrait bien déclencher une légère reprise à l'automne, mais une amélioration appréciable et appelée à durer quelque temps, ne pourra commencer que lorsque l'expansion de l'économie reprendra à la suite de nouvelles immobilisations dans des biens de production d'exportations accrues de produits canadiens et de bénéfices industriels plus élevés. L'on prévoit que pour le premier trimestre de 1958, ces derniers seront 10% moins élevés qu'un an plus tôt et 2% moins élevés que ceux du dernier trimestre de 1957.

A la suite du budget qui vient d'être annoncé, il serait peut-être bon d'étudier d'un peu plus près la dette publique. Les fonds consolidés du gouvernement fédéral, qui ne comprennent pas les émissions garanties par celui-ci, s'élevaient à quelque \$14 milliards, soit \$2 milliards de moins qu'en 1948. Par tête d'habitant, depuis cette date la dette est tombée de \$1,331 à \$914. Compte tenu des derniers mouvements, depuis le 1er janvier 1958, le système bancaire a augmenté son avoir en obligations du gouvernement de presque \$700 millions. Ce chiffre comprend les bons du trésor. Au cours de la même période, le grand public a très peu augmenté son avoir dans ces mêmes valeurs. En d'autres termes, il est évident que le financement provient d'argent frais et non de l'épargne véritable.

Le premier ministre a refusé de rendre public pour le moment, le dernier rapport du ministre du commerce portant sur les perspectives économiques pour 1958.

Le déficit au compte courant pour le premier trimestre est tombé de \$417 millions en 1957 à \$293 millions en 1958. Bien que le déficit du commerce en produits finis soit tombé de \$220 millions à \$69 millions, celui de toutes les autres transactions est passé de \$191 millions à \$224 millions. A l'exception d'une diminution assez remarquable du commerce avec les États-Unis, il y a eu peu de changements dans les courants commerciaux avec l'étranger. Les placements à long terme qui couvrent la majeure partie de ce déficit ont fléchi en proportion avec les autres si on les compare avec ceux de la même époque en 1957. Les nouvelles émissions de valeurs, qui représentent plus de la moitié des importations nettes de capitaux sont tombées de \$258 millions au cours du premier trimestre en 1957 à \$164 millions en 1958. Les placements directs ont fléchi de plus de 20%.

Au cours des neuf mois terminés le 30 avril 1957, les exportations de blé se sont élevées à 219.4 millions de boisseaux, soit le plus haut niveau de cinq ans. Elles représentaient à peu près le tiers du marché mondial pour cette denrée. Un an plus tôt, elles étaient de 191 millions de boisseaux ou à peu près le quart du marché mondial. Au 1er mai, les stocks canadiens de blé s'élevaient à 720 millions de boisseaux, contre 800.2 millions un an plus tôt.

Crédit Suisse (Canada) Ltd.



M. Antoine Desmarais, C.L.U., gérant de la succursale Place d'Armes de la Prudential d'Angleterre, qui a été le conférencier la semaine dernière au congrès annuel du Million Dollar Round Table, tenu à Banff Springs. Membre de cette société exclusive depuis 6 ans déjà, M. Desmarais est le premier Canadien de langue française à être invité à parler devant ce groupe d'élites.

La compagnie Trans Mountain Oil fait une mise au point

La compagnie Trans Mountain Oil Pipe Line a déclaré hier qu'elle n'a pas demandé au gouvernement d'augmenter le fractionnement de son capital action dans le but de camoufler ses profits.

M. Ian Wahn, conseiller général de la compagnie, a précisé devant le comité sénatorial du transport que le fractionnement est recherché dans un effort pour obtenir une plus large répartition publique des actions. Le bill a été approuvé par le comité d'abord, et ratifié, hier, par le Sénat.

Le sénateur C. G. Power, libéral de Québec, a demandé si le but du fractionnement n'était pas de montrer une dévalorisation des actions présentes, alors que des revenus plus élevés, par action, auraient pu amener une certaine régularisation par les commissaires du transport.

M. Wahn a admis que le fractionnement des actions fera en sorte que chaque action montre une diminution de valeur mais il a tenu à préciser que tel n'était pas la raison de la demande. Il a ajouté que le bill autorise la compagnie à augmenter le nombre de ses actions de 5,000,000 à 25,000,000, et à réduire la valeur des actions de \$50 à \$10.

La compagnie est d'avis que les actions à \$10 rencontreront un marché beaucoup plus ouvert. Elle entend, subseqüemment, augmenter son capital, en vue d'une expansion future.

La compagnie a émis 1,500,000 actions, de son présent capital autorisé de 5,000,000. Environ 900,000 d'entre elles sont détenues par le public tandis que des compagnies d'huile possèdent les autres.

Bourse de Toronto

Reprise modérée, due à un record de spéculation

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a connu, hier, sa séance la plus spéculative depuis le début de l'année et il en est résulté une modeste reprise des affaires au cours d'un des plus lourds virements des huit derniers mois.

New Hosco a été en vedette avec un bond de 90 par suite de rapports favorables sur les opérations de forage dans ses territoires de cuivre près de Mattagami dans le Québec. Ce titre était à 17 cents à la fermeture vendue, le dernier; il a atteint 14.45 vers le milieu de l'après-midi, hier, pour fermer à 13.35.

Le virement des actions de New Hosco s'est élevé à 909,568, le plus fort volume pour un seul titre cette année. Outre ce titre, sept autres mines ont profité d'un mouvement spéculatif pour obtenir un virement d'au moins 103,000 actions.

Le virement global a été de 4,407,000, soit le plus intense depuis le 12 juin dernier et un des plus élevés depuis octobre 1957.

Les indices de fermeture étaient: industrielles, en hausse de 2.67 à 452.27; aurifères, en baisse de 27.82.73; métaux communs en hausse de 22 à 156.33; pétroles de l'ouest en hausse de 1.20 à 134.42.

A noter... L'offre et la demande de l'or sur le marché européen, hier: \$35.08 1/2 et \$35.10 1/2 l'once.

L'agence de transfert pour Continental Can Company Inc. a avisé la Bourse de Montréal qu'entre les 21 et 27 juin, 1,861 actions ordinaires additionnelles furent émises en vertu du plan d'option no. 2. Il y a 11,214,400 actions ordinaires présentement en circulation.

L'agence de transfert pour International Paper Company a fait savoir à la Bourse de Montréal que 51 actions ordinaires additionnelles furent émises à la suite d'exercice d'options. On compte maintenant 12,773,115 actions entre les mains du public.

St. Lawrence Cement Co., a informé la Bourse de Montréal que 200 actions de la classe "A" furent émises à la suite de l'exercice d'une option détenue par un employé de la compagnie. Il y a 570,190 actions de la classe "A" présentement en circulation.

MONTREAL (PC) — Les prix en Bourse ont presque tous connu une hausse dans un virement modéré en fermeture, hier, à la Bourse de Montréal.

Les hausses étaient de l'ordre d'un cent ou moins, en général, bien que Trans Mountain ait gagné 1 1/4 de point pour atteindre 53. Power Corporation a 63 1/2 était en baisse de 1 1/2.

DOSCO projette la construction d'une aciérie à Montréal

TORONTO, 2 (PC) — La Dominion Steel and Coal Corporation Ltd se propose "de procéder au moment approprié à la construction d'une aciérie" dans la région de Montréal, précise-on dans la livraison courante de la lettre circulaire envoyée aux actionnaires de A. V. Roe of Canada Ltd.

Signée par M. Crawford Gordon, président de Roe et de DOSCO, cette lettre précise que ce développement "permettra à DOSCO pour la première fois de servir au marché canadien des produits laminés de l'acier et contribuera à consolider et à agrandir l'exploitation de la compagnie."

La compagnie a acheté à cet effet un terrain de 1,000 acres à l'est de la métropole.

On ne précise pas le coût du projet mais on croit qu'il se chiffrera par environ \$25 millions.

Les produits laminés de l'acier comprennent les feuilles d'acier servant à la fabrication des carrosseries d'automobiles, des réfrigérateurs et d'articles analogues.

Commentant la présente situation économique M. Gordon ajoute:

"Notre compagnie est touchée par la présente récession dont souffre toute l'économie canadienne. Les phases de l'exploitation la plus sérieusement affectées sont celles des usines de Montréal et celles des charbonnières."

"Afin d'amoindrir l'effet de cette récession sur l'ensemble des opérations, nous faisons preuve de la plus grande prudence dans l'investissement de capitaux et avons resserré nos contrôles sur les frais et les inventaires."

"Nous serons donc, croyons-nous, en mesure de prendre avantage de toute amélioration de la situation économique", a conclu M. Gordon.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fourmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: prix du gros, caisses en bois, extra-gros 56-57; gros 56; moyens 52-53; poulets 32-33; B 34; C 23. Caisse reçues: 121.

BEURRE: arrivages courants admissibles 63-64; non admissibles 62-63; beurre de crème enveloppé, de première qualité 63-64; frais, prix du gros 63-64.

FROMAGE: livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 32; prix du gros pour le blanc et le coloré du Québec 34. Arrivages courants, blanc de l'Ontario, F.A.B. centre de classification 35; coloré 35-36; prix du gros, blanc de l'Ontario 35-36; coloré 35-36.

POMMES DE TERRE: Ile-du-Prince-Edouard, les 75 livres, 2.10-2.40; les 50 livres, 1.50-1.60; les 10 livres, 33-35; Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 2.25-2.35; les 50 livres, 1.50-1.60; les 10 livres, 37-38; Virginie, nouvelles, les 100 livres, 4.25; Caroline du Nord, les 100 livres, 4.25; Californie, les 100 livres, nouvelles, 4.75-5.00.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Soumettre à des lois
- Souffrir — Ainsi soit
- Posséder — Sur la table
- En forme de botte — Se divertir
- Fonction salariée où l'on a peu à faire — Personnel
- De bon matin — Défaut du poisson
- Marque l'âge — Métal — Véritables
- Soumise à lourdes charges
- Au monde
- Tu as — Article — Poèmes
- Gréffer — Bien parvenus
- Au monde — Planète
- Cube — Petite pièce — Crochet de fer

VERTICALEMENT

- Opposition
- Réaction sensible — Pré-nom féminin
- Qui ennuie — Répare
- Parcoure — Article — Décorées
- Ajoute — Fut le premier à voler
- Chef de bande — Se rend
- Article

International Paper a gagné 2 1/4 à 95.

Parmi les titres en baisse, on remarquait Union Gas à 82, une perte d'un point, Toronto-Dominion Bank à 44 et Québec Natural Gas à 21 1/4, une perte de 3/4 de point chacun.

Le virement industriel a été de 69,300 actions, celui des mines et des pétroles, de 355,100 actions.

Des 22 titres transigés, 90 ont progressé, 49 ont décliné et 83 sont demeurés au même niveau que la veille.

Les indices de fermeture: banques en hausse de 32 à 51.60; services publics en hausse de 6 à 140.6, industrielles en hausse de 2.3 à 264.5, les combinés en hausse de 1.8 à 223.2, les papiers en hausse de 1.8 à 373.5, et les aurifères en baisse de 7 à 73.40.

La Banque Royale en Extrême-Orient

M. James Muir, président de la Banque Royale du Canada, annonce la nomination de M. J. F. Smith au poste de représentant spécial en Extrême-Orient avec quartiers généraux à Hong-Kong.

M. Muir, qui arrive d'un voyage en Chine et autres pays de l'Orient, a signalé que le Canada pourrait largement bénéficier d'un commerce plus considérable avec cette partie du globe. L'occasion est telle, dit M. Muir, que la Banque a décidé d'avoir un représentant sur les lieux afin d'intensifier les échanges commerciaux.

M. Smith était jusqu'ici gérant de la principale succursale de la Banque à Port d'Espagne, lie de la Trinité, bien que ses quartiers généraux soient à Hong-Kong. Il voyagea dans tout l'Extrême-Orient dans l'intérêt du Canada et de la banque.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours jusqu'à 7 h. a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424, place Jacques-Cartier, Montréal.

FRUITS: Mar. ferme, approvisionnements environ 3000 caisses, de belle qualité 4.50-5.00, autre 4.00 le cageot de 36 choux-pis.

ASPERGES: Mar. à la baisse, approvisionnements abondants, 21-22c la lb.

BETTERAVES: Mar. ferme, approvisionnements abondants, 90-100 la doz de ppts.

BROCOLI: Mar. ferme, quantités limitées, 3.00 la doz.

CELERI: Mar. ferme, approvisionnements modérés, 1.00 la doz.

CHOUX: Mar. à la hausse, approvisionnements modérés, 1.75-2.00/18.

CONCOMBRES: Mar. à la baisse, approvisionnements plus considérables, 1.00-1.15/12 doz.

EPINARDS: Mar. ferme, approvisionnements assez abondants, 1.00 le minot.

LAITUE: Mar. inc. approvisionnements abondants, Iceberg 1.50/18, autres (cageot plus gros) 2.50-3.00/27, en feuilles 1.00/2 doz.

NAVETS: Mar. ferme, approvisionnements modérés, 75-90c/6.

OIGNONS: Mar. à la hausse, approvisionnements limités, 85-90c la doz de ppts.

PATATES: Mar. à la hausse, approvisionnements modérés, No 1 1.40-1.50, No 2, et de terre noire 1.25/75 lb.

PERSIL: Mar. inc. 30c la doz. le ppts.

RADIS: Mar. ferme, approvisionnements abondants, 20-25c la doz de ppts.

RHUBARBE: Mar. inc. approvisionnements abondants, moyenne 40c, petite 30, grosse 75c la doz.



M. Armand Crevier, président de la Cie Opéra Diamond, vient d'être nommé vice-président actif de la campagne de recrutement de membres - associés, organisée par la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec.

Okalta Oil enregistre une perte

Après amortissements de \$82,939, la compagnie Okalta Oil Ltd. a subi une perte de \$62,805 dans le trimestre terminé le 31 mars 1958. La production a rapporté \$173,384.

Le 31 mars, le passif exigible était de \$2,226,691 de plus que l'actif disponible; la compagnie s'attendait avec l'augmentation des revenus, lorsque commenceront les livraisons de gaz à l'automne, elle sera en mesure de consolider à des conditions satisfaisantes ses emprunts de banque \$2,146,993, et autres engagements.

Les réserves de pétrole sont estimées à 9,994,000 barils et celles de gaz à 36 milliards de pieds cubes.

Gypsum gagne plus

Dans le trimestre terminé le 31 mai, le deuxième de l'exercice courant, les bénéfices nets de Gypsum, Lime & Alabastrine, Canada Ltd. se sont élevés à 71 cents par action contre 58 cents dans la même période de l'exercice précédent, annonce le président, M. Philip N. Gross, dans un rapport intermédiaire.

Les bénéfices se sont chiffrés à \$93,100 ou \$1.08 par action dans la première moitié de l'exercice contre \$67,900 ou 76 cents par action dans la période correspondante de l'exercice précédent.

L'accélération de la construction de maisons et l'amélioration des ventes industrielles expliquent ces résultats satisfaisants.

L'an dernier, Canadian Silica a réalisé des bénéfices de \$82,849, avant déduction des amortissements, avec des ventes de \$572,780, contre \$469,987 et \$442,738 respectivement en 1956.

A la tête de Hawker Siddeley Group Ltd

LONDRES (PC) — Sir Frank Spriggs a démissionné de son poste d'administrateur délégué de Hawker Siddeley Group Ltd., qui contrôle A. V. Roe (Canada) Ltd., Dominion Steel and Coal Corp. et plusieurs autres compagnies canadiennes. Sir Roy Dobson, administrateur délégué de A. V. Roe Ltd. et président du conseil d'administration de A. V. Roe (Canada) Ltd., lui succède.

Sir Thomas Spedding, président du conseil d'administration de Hawker Siddeley, qui a annoncé cette démission, a ajouté qu'au cours des dernières années le démissionnaire a eu à faire face à des demandes croissantes et à des problèmes de plus en plus complexes par suite de l'évolution marquée de l'industrie de l'avionnerie.

Obligations internationales

Offre Dem

Australie 2 1/2-66 94 1/2 95 1/2

Brazil 2 1/2-66 94 1/2 95 1/2

Do. 6-30 97 100

Bolivie Rep 7-19 104 105

Chili 2-62 21 1/2 22 1/2

Colombie 3-70 51 52

Danemark 3 1/2-62 108 110

Allemagne 3 1/2-62 108 110

Italie 3-77 71 72

Malaisie 3-78 118 120

Mexique 4 1/2-63 90 100

Norvège 4 1/2-63 90 100

Pérou 4 1/2-63 90 100

Marché aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient généralement stables, hier, sur les marchés à bestiaux de Montréal. La demande n'était pas forte.

Arrivages: 160 bovins, 100 veaux, 23 porcs et 12 agneaux et moutons. Offres, lundi: 1,350 bovins, 1,365 veaux, 615 porcs et 176 agneaux et moutons.

Les bovins de choix ont rapporté \$23, les bons \$22-\$22.7

AVIS

Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos: 485,691, Ramon CASAS-ROBERT et Jean COURT, de Genève, Suisse, accordé le 12 août 1952 pour: "MACHINE A COUDRE POUR L'USAGE D'UN DISPOSITIF POUR FORMER UN POINT APPELE "ZIG-ZAG" 515,549, Jean COURT, de Genève, Suisse, accordé le 9 août 1955, pour: "MACHINE A COUDRE" et 515,760, Ramon CASAS-ROBERT et Paul RENCK, de Genève, Suisse, accordé le 16 août 1955 pour: "MACHINE A COUDRE".

désirerai accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions ou consentirai en leur céder leurs droits en entier sur ces brevets.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN 1510 rue Drummond, MONTREAL 25, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 414,071

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité et district de Montréal,

-vs-
WELLIE MARTIN, de Noranda, district de Rouyn-Noranda, delle ROLANDE VEZINA de la Ville de Noranda, district de Rouyn-Noranda et Roger Sevigny, des Cité et district de Montréal,

Demandeurs

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :
Il est ordonné aux défendeurs WELLIE MARTIN et DELLE ROLANDE VEZINA, de comparaître dans le mois.

Montréal, 27ème jour de juin 1958.

RAYMOND PILON
Député-Protonotaire

Me Gaston Gauthier,
Avocat,
221 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Tout ce qu'il faut
pour bien meubler
un bureau
en bois ou en acier

TERMES FACILES

ATOMIK
ARSENE MENARD

UN. 6-1047
261 CRAIG EST.
EN FACE DU CHAMP DE MARS

NELLES ET D'AFFAIRES

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave, Rosemont

FLEURISTE

McKenna
FLEURISTE
ESTABLISHED 1945

MONTREAL
4509 Côte-des-Neiges
RE. 8-1124
Hôtel Mont-Royal — PL. 4550
Facilité de stationnement

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
I.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de
Paris Maladies générales endo-
criniennes urinaires, digestives,
circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h.
à midi, 2 à 4, 7 à 8h, excepté
samedi de 10h. à midi de 2 à
4h.
LA. 3-5752 816 Sherbrooke est

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies génito-urinaires, peau,
sang, glandes Endocrines, osseux,
nerveux impotence complète
d'infirmités, anxiété, dépression,
bégaiement, alcoolisme, ulcères,
apoplexie, cirrhose, rhumatisme
obésité.
134 ouest Sherbrooke - VL 3-6356

ANCES

ie
rance sur la Vie

ubegarde
MONTREAL

Horizons Sportifs

par Bernard SOULIERE

Les Royaux de Montréal qui mènent le bal en première place du classement de la Ligue Internationale et qui devraient maintenir une telle position jusqu'à la fin de la course au championnat si les blessés ne sont pas trop nombreux et si la chance peut leur sourire le moins, seront dignement représentés dans le club des étoiles du circuit Frank Shaughnessy qui affrontera les champions du baseball majeur, en l'occurrence les Braves de Milwaukee. Cette classique annuelle sera disputée au stadium Maple Leaf de Toronto, le 28 juillet prochain. Pour la circonstance, les étoiles de la Ligue Internationale seront dirigées par Dixie Walker qui a conduit le Toronto au championnat l'été dernier.

Le choix des étoiles de la Ligue Internationale, commencé il y a déjà plus d'une semaine, prendra fin le 13 juillet prochain. Ce sont les amateurs de baseball qui votent pour leurs joueurs favoris. Un grand total de 162 joueurs sont éligibles pour participer à cette classique du losange. Et nul doute que plusieurs porte-couleurs du valeureux instructeur des Royaux, Clay Bryant, seront élus dans le club tant rêvé. Les représentants de la métropole canadienne ont des candidats logiques à six positions, soit le champ extérieur au complet, au deuxième et troisième buts et au monticule. De tous les joueurs des Royaux susceptibles d'être élus dans le club d'étoiles, mentionnons l'habile deuxième but, George (Sparkey) Anderson, qui est sans contredit le meilleur joueur du circuit Shaughnessy à cette position.

Anderson, un athlète natif de la Californie, connaît une saison vraiment remarquable avec les Royaux. Non seulement est-il le joueur-clé du champ intérieur de l'équipe locale, mais on peut même avancer qu'il s'est avéré jusqu'ici le joueur le plus utile à son club. Anderson a été une véritable inspiration pour tous ses coéquipiers. Défensivement, il n'a aucune faiblesse. Puis, à l'offensive, George Anderson s'est révélé un frappeur régulier. L'autre joueur d'intérieur qui a d'excellentes chances de commencer la partie au troisième but, est le Noir, Clyde Parris. Ce dernier n'est pas une étoile sur la défensive bien qu'il se soit amélioré cette saison, mais à l'attaque c'est un frappeur qui peut causer plus d'un mal de tête aux lanceurs adversaires.

Cette classique annuelle entre les étoiles de la Ligue Internationale et les champions des grandes ligues a été présentée pour la première fois en 1956. Anderson et Parris faisaient partie de l'équipe des étoiles. On se souvient que Parris cogna l'unique coup sûr des étoiles contre le lanceur Bob Trowbridge. Au premier but, c'est nul autre que le populaire Rocky Nelson, des Maple Leafs de Toronto, qui sera l'heureux élu. En plus d'être l'un des meilleurs frappeurs du circuit Shaughnessy, l'acteur des Royaux de Montréal figure au premier rang dans le domaine des circuits. De plus, il possède cette enviable distinction d'avoir fait produire le plus de points. Deux autres joueurs de premier but qui obtiendront sûrement des votes sont Luke Easter, des Bisons de Buffalo, et Frank Herrera des Marlins de Miami.

Pour le poste d'arrêt-court, on remarque quatre candidats vraiment sérieux, soit Elio Chacon, des Sugar Kings de La Havane, Bobby Morgan, des Bisons de Buffalo, Hector Rodriguez, des Maple Leafs de Toronto et Cletis Bover, des Virginiens de Richmond. Actuellement, c'est Chacon qui est le meilleur joueur de la Ligue Internationale et ses chances de supplanter les autres joueurs d'arrêt-court sont très bonnes. Il se pourrait fort bien que le champ extérieur du club d'étoiles soit formé de trois joueurs des Royaux, soit Sandy Amoros, Bob Lennon et Solly Drake. Ce dernier est un as au champ centre. Il est rapide et couvre son territoire avec une habileté remarquable. Lennon, un excellent coureur de longue distance, pourrait être choisi pour débiter la partie au champ droit. L'honneur lui revient.

Sandy Amoros ne s'est pas affirmé au bâton cette saison comme le prévoyait son gérant et tous les amateurs de baseball, mais nombre d'amateurs lui accorderaient leurs votes par sentiment, quoique vraiment ça n'a pas sa raison d'être. En ce qui concerne les lanceurs, deux artilleurs des Royaux sont virtuellement assurés d'être désignés dans le club des étoiles. Ce sont le vétéran et habile gaucher Tommy Lasorda ainsi que le droitier Babe Birrer. Lasorda, qui a rempli un rôle d'une importance capitale dans les succès des Royaux jusqu'ici, a déjà dix victoires à son crédit. Il connaît l'une de ses plus fructueuses saisons depuis ses débuts dans le baseball organisé. L'ignorer dans le choix des étoiles, serait commettre une flagrante injustice à son endroit.

Birrer est un autre lanceur qui se fait valoir au monticule et nul doute qu'il obtiendra plusieurs votes. Il se pourrait même que Dick Teed, des Royaux, soit l'un des receveurs du club des étoiles lors de la prochaine classique. Au cours des deux dernières années, cette partie de baseball a attiré plus de 15,000 personnes. Si la température est la moins défavorable le 28 juillet prochain, le stadium Maple Leaf de Toronto devrait être rempli à pleine capacité. En 1956, les Braves de Milwaukee ont vaincu les étoiles au compte de 3 à 1. L'été dernier, les Dodgers de Brooklyn (maintenant Los Angeles) ont eu raison des étoiles de la Ligue Internationale par 2 à 1 au stadium De Lormier. Les Braves de Milwaukee seront favoris pour remporter les honneurs de la troisième reprise de cette classique, mais la lutte devrait être serrée.

Grâce à un geste généreux de Lou Perini, le propriétaire des Braves, les recettes de la classique seront versées entièrement au fonds canadien pour la lutte contre le cancer. Or, tout en assistant à une joute de baseball, les spectateurs contribueront à une oeuvre charitable qu'il convient d'encourager.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

NEW-YORK (PA) — Lanceurs probables aux joutes de baseball majeur pour aujourd'hui:

LIGUE NATIONALE
 Philadelphia (5-8) vs. Wilkes (2-0)
 St-Louis (4-7) vs. Maglie (2-0) vs. Williams (4-2) et Drysdale (4-8) ou Podres (7-7)
 Chicago à San Francisco
 Philadelphia (5-2) vs. Giel (1-2)
 Pittsburgh à Cincinnati (soir)
 Wilt (1-1) vs. Nuxhall (4-3)
LIGUE AMERICAINE
 New-York à Washington
 Ford (9-3) vs. Cleveland (4-7)
 Kansas City à Chicago
 Herbert (3-3) vs. Wilson (6-6)
 Baltimore à Boston
 Beamon (0-1) vs. Sisk (6-4) (seules joutes au calendrier)

Chualo opposé à Whitehurst

OTTAWA (PC) — Le poids lourd George Chualo, de Toronto, rencontrera Bert Whitehurst de Baltimore dans un match de dix rounds le 15 juillet à Ottawa. Cette nouvelle a été annoncée hier matin par Lorne Cassin, le nouveau propriétaire de l'Auditorium d'Ottawa.

Chualo est classé au dixième rang chez les aspirants logiques à la couronne des poids lourds, que défient Floyd Patterson, selon les dernières classifications du magazine Ring, publiées hier matin.

Royal triomphe

Il a raison du Buffalo au compte de 7-4. Des circuits pour Lennon et Schwegman

BUFFALO (AP) — Les Royaux de Montréal, détenteurs de la 1ère place du classement de la Ligue Internationale, ont remporté un triomphe de 7 à 4 sur les Bisons de Buffalo, ici hier soir. Pour les Royaux, Bob Lennon et Harry Schwegman ont cogné un circuit chacun alors que chaque fois il y avait un coureur sur les buts. Le circuit de Lennon était son 14e de la saison.

Bob Faust et Jackie Collum ont limité les Bisons à 11 coups sûrs. Faust a été crédité de la victoire, sa 1ère contre aucune défaite. Les Royaux ont frappé 11 coups sûrs, également. C'est Ken Johnson qui a subi l'échec, son 7e contre cinq triomphes. Jacques Monette a cédé sa place au frappeur d'urgence Sandy Amoros à la 9e manche alors que le double de ce dernier combiné avec un double de Paris et un but sur balles intentionnel à Lennon ont produit les 6e et 7e points des vainqueurs.

De nouveau, George Anderson a joué une magnifique partie sur la défensive pour les Royaux. Les deux mêmes clubs en viendront aux prises ce soir à Buffalo.

MONTREAL 000 202 102-7 11 2
 BUFFALO 000 102 100-4 11 3
 Faust, Collum 6, et Teed; Johnston, Nagy 7, Newkirk 9, et Noble. Lanceur gagnant: Faust. Lanceur perdant: Johnston.

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

La finale mettra aux prises Ashley Cooper et Neale Fraser

WIMBLEDON (PC) — Ashley Cooper et Neale Fraser, tous deux d'Australie, sont passés hier en finale du tournoi de tennis de Wimbledon.

Cooper, le favori numéro un du tournoi, a vaincu son compatriote Mervyn Rose par 7-9, 6-2, 6-2, 6-3 en semi-finale. Fraser l'a emporté par 6-4, 6-4, 17-19 et 6-4 sur le Danois Kurt Nielsen.

Dans les doubles féminins, Althea Gibson, de New-York et Maria Bueno, du Brésil, l'ont emporté décisivement par 6-0 et 6-0 sur Angela Mortimer de Grande-Bretagne et Mme Philippe Chatrier, de France, en quart de finale.

Dans une rencontre de troisième ronde Mme Margaret Osborne du Pont, des Etats-Unis, a formé une équipe avec Margaret Varner, du Texas, pour triompher de Shirley Bloomer et Christine Truman, de Grande-Bretagne, par 6-2 et 6-2.

Sven Davidson et Ulf Schmidt, de Suède, ont battu Nick Carter, de San Francisco et Eduardo Argon, de l'Uruguay, par 6-2, 6-3 et 6-4.

La semi-finale des simples féminins aura lieu aujourd'hui et la finale des simples masculins demain, entre Cooper et Fraser.

Brèves nouvelles

WASHINGTON (PA) — Ted Williams, Mickey Mantle et Stan Musial sont au nombre des étoiles de baseball qui ont été invitées à inaugurer la semaine prochaine les séances du sénat américain sur le projet de loi destiné à exempter les sports professionnels des rigueurs des lois contre les monopoles.

Casey Stengel, le gérant des

Yankees de New-York, a également été invité à assister aux séances inaugurales de mercredi prochain. Le projet de loi soumis au sénat a déjà été approuvé par la Chambre des représentants.

Parmi les autres invités, on remarque Eddie Yost, des Senators de Washington et Robin Roberts, des Phillies de Philadelphie, respectivement représentants des joueurs des ligues Américaine et Nationale.

Le projet de loi adopté la semaine dernière par la Chambre des représentants exempterait le baseball, le football, le hockey et le ballon au panier des rigueurs des lois contre les monopoles.

Les résultats à Blue Bonnets

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier soir, à la piste Blue Bonnets Raceway:

1re Course — Ambie — \$500
 3-Baby Chief L. 19.30 6.40 3.40
 4-Mr Gibb 9.20 4.50 3.80
 5-Wayne Herbert 3.80
 Temps 2:15.1
 2e Course — D. Trot — \$600
 3-Miss Direct Fingo 9.40 8.10 3.40
 4-Silvador 7.10 3.50 3.50
 5-Metiz Hanover 10.70 5.50 3.50
 2-Midnight Dean 4.90
 Temps 2:12.3
 Pari double: Paisy Chief L. et Miss Direct Fingo \$190.50

3e Course — D. Amble — \$600
 2-Dixie's Baby 6.30 4.00 2.70
 3-King Casey 6.50 3.20 2.70
 4-E. Dora Indian 2.70
 Temps 2:00.1
 4e Course — C. Trot — \$1,200
 2-Tip 18.80 7.00 4.10
 3-The Donk 9.30 4.40 3.70
 4-Mr. S. Beauty 5.30
 Temps 2:11.4

5e Course — C. Amble — \$1,200
 3-Jay Watts 8.30 25.20 10.90
 4-Silver Conie 7.90 4.90 4.90
 5-Honor Guard 4.90
 Temps 2:10.1
 6e Course — C. Amble — \$1,200
 3-Alex Chief 18.80 8.30 4.60
 4-Gypsy Rose Chief 7.10 4.10 3.30
 5-Mr. C 3.30
 Temps 2:06.2
 7e Course — Alex Chief et Gypsy Rose Chief \$450
 2-Widower Abbey 6.50 3.40 2.60
 3-Flashy Hal R. 3.70 2.60 2.60
 4-Mr. Cousin 2.60
 Temps 2:09.4

Le Baseball

HIER

Ligue Internationale
 Montréal 7, Buffalo 4
 Toronto 4, Rochester 5
 Ligue Américaine
 Detroit 3, Kansas City 0
 Washington 3, Boston 3
 New-York 4, Baltimore 1
 Ligue Nationale
 St-Louis 5, Chicago 2
 Cincinnati 4, Milwaukee (soir)
 Ligue Américaine
 Montréal à Buffalo (soir)
 Toronto à Rochester (soir)
 Miami à Richmond (soir)
 La Havane à Colombus (soir)
 Ligue Nationale
 Philadelphia à Milwaukee
 St-Louis à Los Angeles (21 - soir)
 Chicago à San Francisco
 Pittsburgh à Cincinnati (soir)
 Ligue Américaine
 New-York à Washington
 Kansas City à Chicago
 Baltimore à Boston
 (seules joutes au calendrier)

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE
 G P Moy. Diff.
 Montréal 46 29 813 31
 Toronto 42 33 536 31
 Rochester 42 32 553 47
 Colombus 41 38 319 7
 Miami 40 42 480 11
 Richmond 38 42 402 11
 Havana 34 42 447 12
 Buffalo 30 48 383 17 1/2

LIGUE NATIONALE
 G P Moy. Diff.
 Milwaukee 30 28 352 31
 St-Louis 30 32 329 31
 San Francisco 35 34 328 31
 Cincinnati 32 34 485 6 1/2
 Chicago 35 38 479 9
 Philadelphia 34 38 472 7 1/2
 Pittsburgh 34 38 472 7 1/2
 Los Angeles 32 39 451 9

LIGUE AMERICAINE
 G P Moy. Diff.
 New-York 43 24 632 29
 Kansas City 38 34 514 9 1/2
 Boston 35 30 507 10
 Detroit 35 35 500 10 1/2
 Chicago 34 36 484 11 1/2
 Cleveland 34 39 458 12 1/2
 Baltimore 32 38 437 13 1/2
 Washington 30 41 423 16
 (joutes d'hier soir non comprises)



AUX JEUX DE L'EMPIRE — Ces deux photos nous montrent quelques-uns des athlètes du Canada qui se sont embarqués mardi à bord du paquebot "Empress of England" du Pacifique Canadien, à destination de Cardiff, pays de Galles où ils participeront aux Jeux de l'Empire. La photo du haut, montée sur une chaise, Freyda Berman, de Vancouver, qui mesure cinq pieds de hauteur, n'atteint pas à la taille de Marie Depree, 6'4", également de Vancouver. Cependant, toutes deux étaient du nombre de l'équipe de plus de 100 athlètes qui sont partis de Montréal pour aller représenter le Canada aux prochains Jeux de l'Empire, à Cardiff, pays de Galles. Freyda s'adonne à la course et Marie au lancement du disque. La photo du bas nous fait voir l'équipe de poids et haltères. De gauche à droite, Gerald Gratton, de Montréal; Marcel Gosselin, de Sillery; Jules Sylvain, de Québec; l'entraîneur-gérant, Lionel St-Jean, de Montréal; Adrien Gilbert, de Port-Arthur; et Michel Lipari, de Montréal. (Photos Pacifique Canadien)

Bob Lemon offert au repêchage

CLEVELAND (AP) — Les Indiens de Cleveland de la Ligue Américaine ont placé hier le nom du vétéran lanceur droitier Bob Lemon sur la liste des joueurs sujets au repêchage. En 12 saisons avec les Indiens, Lemon a remporté 207 victoires. Cette saison toutefois, il a été inefficace au monticule.

Cette nouvelle a été annoncée peu de temps après que les Indiens eurent acheté le lanceur de relève Morris Martin des Cardinals de St-Louis de la

Ligue Nationale pour une somme de \$20,000 environ.

Les Indiens ont révélé que si Lemon n'était pas repêché par un autre club majeur, il serait envoyé à San Diego, de la Ligue de la Côte du Pacifique, un club-ferme des Indiens de Cleveland.

Les Indiens ont mis Lemon sous contrat en 1938 alors qu'il était un joueur d'intérieur. Ce n'est qu'en 1947 qu'il décida de devenir un lanceur régulier. De 1948 à 1956, Lemon a gagné au moins 20 joutes par année, sauf pendant deux saisons. En

1951, son record a été de 17-14 et en 1955 de 18-10.

L'été dernier, il a remporté six victoires et encaissé 11 défaites. Son record cette saison est d'une défaite contre aucune victoire.

Son salaire avec le Cleveland cette saison serait de \$30,000 approximativement. Lemon célébrera son 38e anniversaire de naissance le 22 septembre prochain.

Natif de Long Beach, Californie, Lemon a laissé entendre qu'il se rapporterait au club San Diego s'il n'était pas repêché par un autre club majeur.

SELON LE SENATEUR VAILLANCOURT

La boxe et la lutte devraient être bannies de la télévision

OTTAWA (PC) — Le sénateur libéral du Québec, Cyrille Vaillancourt, a déclaré, hier, que les matches de boxe et de lutte "qu'ils soient arrangés ou non", devraient être bannis de la télévision. Le sénateur Vaillancourt a souligné que le sénat belge a approuvé à l'unanimité une loi interdisant de tels programmes à la vidéo et le Canada devrait l'imiter. Nombre d'éducateurs, a-t-il ajouté dans son discours sénatorial, protestent contre de "tels spectacles où la stupidité humaine est exaltée". Toutefois, il ne qualifie pas ces matches d'immoraux. Selon lui, les programmes où il est question de meurtres, de gangsters, d'armes à feu et de crimes ne devraient pas être télévisés de sorte que les enfants ne les voient pas et n'en subissent pas l'influence.

Presque tous les hommes aiment le

WHITE OWL



11c

Prix suggéré
Toutes taxes comprises

Blue Bonnets
RACEWAY inc.

COURSES

tous les soirs
8 p.m.
dimanche
1:45 p.m.

SERVICES SPECIAUX
D'AUTOBUS ET DE
TRAMWAYS.

Stationnement gratuit
Enfants non admis

LA COUPE DAVIS

Don Fontana fera face à Karman et Bédard rencontrera Minoso

TORONTO, (PC) — Don Fontana, de Toronto, rencontrera Raul Karman dans le premier match du tournoi de tennis de la zone nord-américaine pour la coupe Davis entre le Canada et Cuba, aujourd'hui, à Toronto.

Fontana est classé au deuxième rang au pays et Karman est le champion cubain. Le deuxième match sera disputé entre Bob Bédard, de Sherbrooke, le meilleur joueur canadien et Adolf Minoso, jeune joueur de 16 ans, champion junior de Cuba.

Les doubles auront lieu demain et le tournoi prendra fin samedi.

Denis Birron est champion

Le récent tournoi de golf organisé par l'Association sportive des anciens de l'ESS et qui avait lieu le jeudi 26 juin dernier remportait un magnifique succès, malgré la menace de pluie qui s'était fait sentir aux premières heures de l'avant-midi. Denis Birron '48 a remporté les honneurs de la journée et s'est mérité la possession du trophée "Jean-Paul Hamelin", avec un pointage total de 77. Michel Poirier '50 s'est classé deuxième avec un 79. Compte fait, du pointage net, Guy Gendron '50 et Gilles Parent '53 se sont mérités une mention spéciale.

La remise des trophées et la suite d'un souper qui suivit les rencontres. René Boudreau '52 organisateur du tournoi agissait comme maître de cérémonie.

LE TOUR DE FRANCE

Padovan gagne la 7e étape

BREST, France, (PA) — Arigo Padovan, d'Italie a gagné la septième étape de l'épreuve cycliste le Tour de France, soit une distance de 106 milles entre Saint-Brieuc et Brest, France.

C'est la première victoire italienne depuis le début de cette classique qui prendra fin le 19 juillet, à Paris.

Kowalski et Don Jonathan gagnent

Au Forum, hier soir, devant une foule de quelque 7,500 personnes, le duo Kowalski - Jonathan a eu raison de Rougeau - Boileau dans un combat par équipes.

Ben Sharpe a défait Sammy Berg en 14:36 minutes; Paul Baillargeon a vaincu Monsieur Hito en 13:19 minutes, tandis que Manuel Cortez et Frank Valois ont fait combat nul.

Echec de Logart

HOLLYWOOD (PA) — Don Jordan, 141, de Los Angeles, a causé une surprise, ici hier soir, en remportant une décision partagée aux dépens du Cubain, Isaac Logart, 146 3/4, dans un combat de boxe qui a nécessité la limite de 10 rounds.

L'OMNIUM BRITANNIQUE

Peter Thomson au 1er rang

Ste-Anne-sur-mer — Ang. (AP) — Peter Thomson a pris la première place avec une carte de 66 coups dans la ronde initiale du tournoi de golf pour le championnat omnium britannique, disputé hier sur le parcours du club Royal Lytham et Ste-Anne.

Thomson est un Australien. Christy O'Connor de l'Irlande est en 2e position avec un 67, suivi de Henry Cotton d'Angleterre qui a réussi un total de 68 coups pour les 18 premiers trous.

Voici les meilleurs : Peter Thomson, Australie, 32-34-66; Christy O'Connor Irlande, 35-32-67; Henry Cotton, Angleterre, 30-34-68; Gary Player, Afrique du Sud, 35-33-68; Max Faulkner, Angleterre, 35-33-68; Norman Drew, Irlande, 35-34-69; Tony Conn, Angleterre, 33-36-69; Jean Germain, France, 36-33-69; Bernard Hunt, Angleterre, 34-36-70; William Large, Angleterre, 37-33-70; Harry Bradshaw, Irlande, 37-33-70.

Départ de Holt pour Montréal

JOHANNESBURG, Afrique du Sud (PA) — Mike Holt, le champion mi-lourd de l'Afrique du Sud, a quitté Johannesburg par avion hier à destination de Montréal où il rencontrera Yvon Durelle le 16 juillet. Durelle risquera alors le championnat mi-lourd canadien et de l'Empire Britannique contre Holt.

Service téléphonique et de remorquage de

24 heures

CR. 6-8556

Four tout débarrassage

voyez d'abord

BOISCLAIR

AUTO BODY LTD.

1105, AV. VAN-HORNE

M. ARTHUR TREMBLAY AU CONGRES DE L'APPLES

Des millions sont dépensés pour les écoles; quand songera-t-on à la formation des professeurs?

Le milieu ouvrier serait le plus attiré par la profession enseignante.

"Nous nous glorifions, à bon droit sans doute, d'avoir investi depuis dix ans plusieurs centaines de millions de dollars dans les immeubles scolaires. Le temps est peut-être venu d'investir quelques-uns de plus dans la préparation de ceux qui donneront un sens à ces immeubles."

C'est ce que M. Arthur Tremblay, directeur adjoint de l'École de Pédagogie de l'Université Laval, déclarait, samedi soir dernier, devant le congrès de l'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement secondaire classique, en conclusion d'une conférence intitulée: "Comment assurer le recrutement d'un personnel laïque compétent".

M. Tremblay était le conférencier invité au banquet annuel de l'APPLES à l'occasion de son 7e congrès annuel, qui eut lieu en fin de semaine à St-Hyacinthe.

Au cours de cette conférence, M. Tremblay a fait part à ses auditeurs d'une intéressante hypothèse fondée sur une enquête qu'il a pris bien soin d'y insister, n'a pas encore valeur scientifique, étant fondée sur un échantillon trop restreint et peut-être pas représentatif, mais qui, si elle continuait de révéler les mêmes tendances, semble devoir indiquer que les ouvriers sont la seule classe de notre société pour qui la profession enseignante exerce un attrait. Partant de cette indication qui n'a encore que valeur d'hypothèse, M. Tremblay a dit qu'il faudrait explorer le recrutement des professeurs dans cette classe sociale. Devant cette conclusion, il a formulé des critiques sur la formation que reçoivent les jeunes de ce milieu, fait des suggestions pour l'améliorer et proposé aussi un moyen de financer les études de ceux qui se destinent à l'enseignement.

Propagande de recrutement

Au début de sa causerie, M. Tremblay a tout d'abord résumé les suggestions qu'a faites la dernière conférence provinciale sur l'éducation pour favoriser le recrutement des professeurs:

1.—Une propagande devrait se faire très tôt auprès des enfants et des jeunes gens sur la profession au moyen d'équipes de conférenciers.

2.—Le choix des sujets devra se faire au moyen de tests, qu'il faudra élaborer, pour découvrir les aptitudes à la profession autres qu'exclusivement intellectuelles et scolaires.

3.—Un propagandiste faisant partie du Service provincial des écoles normales devrait être nommé pour faire le lien entre les écoles normales, les commissions scolaires et le public afin d'assurer une plus grande permanence du personnel enseignant.

4.—Enfin une dernière suggestion tirée du rapport de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels et qui proclame la nécessité de l'établissement d'un statut juridique et économique pour fixer les cadres et garantir la stabilité de la profession enseignante.

Même si cette suggestion touche à l'essentiel du problème, il n'en demeure pas moins que les autres suggestions faites relativement à la propagande sont valables. "Mais dans quelle mesure cette propagande sera-t-elle efficace si nous n'améliorons d'abord les conditions d'exercice de la profession elle-même?"

C'est à ce point de sa conférence que M. Tremblay expliqua que l'expérience d'un questionnaire-enquête afin de voir son efficacité et non pas les conclusions qu'il permettrait plus tard de tirer scientifiquement, lui permettait cependant d'émettre, à titre d'hypothèse toute provisoire, que "c'est auprès des milieux ouvrier que le recrutement d'un plus grand nombre de professeurs aurait le plus de chance de succès."

Un obstacle: la formation de ces jeunes

Si cette hypothèse se vérifie par la suite, fait remarquer le conférencier, un obstacle se dresse aussitôt qui tient à la condition sociale de ce milieu. En effet, rappelle M. Tremblay, alors que 80% des enfants des milieux professionnels fréquentent les cours classiques, les fils d'ouvriers et de paysans n'y sont représentés que pour 20% environ. L'immense majorité d'entre eux se contentent donc de l'école publique que devrait surtout venir les nouveaux maîtres. Une question se pose alors: celle de la qualité de la formation générale dispensée par l'école publique en fonction de l'enseignement secondaire.

Le conférencier signale qu'on fait actuellement effort pour élever le niveau de la formation générale des maîtres mais à son avis, l'équivalent d'une rhétorique qu'exige présentement le nouveau programme des écoles normales pour les professeurs du secondaire n'est pas suffisant. "Je crois qu'il faudrait viser à ce que tous les professeurs de l'enseignement secondaire de quelque nature qu'il soit... possèdent une culture générale équivalente à celle du baccalauréat en arts, antérieurement à toute spécialisation proprement pédagogique."

Trop d'insistance sur le pédagogique

Le conférencier signale ensuite que les écoles normales ont trop tendance à réduire la qualification du personnel enseignant "à l'acquisition des techniques de l'enseignement et de la transmission du savoir, et à postuler trop facilement que la culture elle-même n'a pas besoin qu'on s'en soucie outre mesure. Il faudrait d'abord nous assurer qu'ils ont assimilé pour leur propre compte les connaissances, les valeurs, et les attitudes qui définissent la culture de notre milieu. La fonction du maître consiste essentiellement à formuler et à traduire de façon systématique les faits, les notions, les comportements que le milieu valorise et qui expriment l'essentiel de ce qu'il estime."

Au niveau de l'enseignement primaire, ces formulations ne dépassent pas ce que j'appellerais le niveau de la culture "agile", assimilée au plan de l'action. Dans l'enseignement secondaire, il faut atteindre au plan de la culture réfléchie. Comment le maître pourra-t-il conduire ses élèves à ce niveau s'il n'est même pas parvenu au préalable à l'atteindre et à le dépasser?"

S'il est vrai que le recrutement des maîtres doit principalement se faire dans le milieu ouvrier ou paysan qui n'a sur-tout accès qu'à l'école publique, le conférencier se demande si cette école dispose actuellement la formation qu'on doit attendre d'un candidat à l'enseignement.

Déclarant qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur les nouveaux programmes de l'école secondaire publique, M. Tremblay affirme cependant qu'à son avis, dans la perspective du recrutement des maîtres, "nous devons trouver le moyen d'intégrer le cours général des écoles secondaires publiques aux structures de l'enseignement classique, à la fois par la création d'une troisième voie d'accès au baccalauréat en arts et par une coordination plus harmonieuse entre l'école publique et les collèges."

Prêts remboursables en services professionnels

Mais conduire les enfants des milieux ouvrier aux portes du collège, de l'école normale ou de l'université n'est pas tout, il faut encore leur assurer les moyens financiers de poursuivre leurs études.

Ici, le conférencier fait remarquer que ce ne sont pas les demi-mesures qui résoudront le problème car d'ici quelques années à peine il faudra tripler ou quadrupler le nombre des professeurs laïques pour l'enseignement secondaire. Pour quoi alors ne pas financer intégralement les études postérieures à la 12e ou la 13e année pour ceux qui se destinent à l'enseignement.

Ce financement, suggère M. Tremblay, pourrait se faire sous forme de prêts couvrant tous les frais de scolarité et de subsistance. "Ces prêts seraient remboursables, non pas en argent mais en services professionnels. Je veux dire que chaque année de service dans l'enseignement serait récompensée par une diminution correspondante de la dette contractée. De façon à garantir, dans une certaine mesure, la permanence dans la carrière, on pourrait, par exemple, accorder une remise de 5 p.c. du montant emprunté pour la première année d'enseignement, de 10 p.c. pour la seconde etc..."

Cela coûterait-cher? Une classe moderne coûte en moyenne \$20,000, il en coûterait en moyenne un maximum de \$2,000, pour y mettre un professeur réellement qualifié. Serait-ce un si mauvais marché? C'est alors que M. Tremblay conclut sa causerie en disant que si on a su mettre des centaines de millions dans la construction d'écoles, peut-être il serait temps d'en investir quelques autres pour la formation de ceux qui y enseignent. P. D.



L'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement secondaire (classique) de la province de Québec (APPLES) a récemment élu les nouveaux membres de son Conseil central. Ce sont, de gauche à droite: MM. Jean Goulet, de Québec, directeur; Raynald Caron, de St-Hyacinthe, secrétaire; Jacques Lévesque, de Chambly, trésorier. Assis: M. Paul-Henri Lamarre, de Québec, rélu président. N'apparaissent pas ici: MM. Henri Lallier, de Québec, rélu vice-président et Paul Laurendeau de St-Marc-sur-Richelieu, élu secrétaire-adjoint.

ERRATUM

Une erreur regrettable s'est glissée hier dans la rédaction d'une nouvelle sur la formation du nouveau gouvernement conservateur de M. Duff Roblin, au Manitoba. LE DEVOIR, par inadvertance, a situé l'événement en Alberta.

En proie à l'insécurité et à l'isolement, l'instituteur ne peut donner sa vraie mesure

ST-JEAN, Qué. — L'insécurité, l'insécurité, l'isolement dans certains cas, la négation du droit à l'arbitrage, un fonds de pension inadéquat et des conditions financières déplorables: voilà quelques-unes des déficiences à la suite desquelles les instituteurs ne peuvent "donner un rendement idéal".

C'est par cette déclaration que M. Leopold Garant a inauguré mardi soir au Collège militaire royal de St-Jean, le 8e congrès annuel de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.

Le thème du congrès: "Le rendement scolaire en fonction des trois matières de base: religion, français et mathématiques", n'a pas empêché les quelque 200 délégués présents d'envoyer leur propre problème, primordial puisque la situation actuelle ne favorise pas suffisamment chez les professeurs l'attachement à leur profession et par le fait même ne favorise pas un rendement pédagogique idéal.

S. E. Mgr Gérard-Marie Codere, évêque de St-Jean, patron d'honneur du congrès, a déclaré par ailleurs que "le rendement scolaire authentique ne s'obtient que si l'école s'avère un vrai sanctuaire de religion."

"L'école doit être un sanctuaire de religion à cause de la nature divine de l'enfant, de sa fin dernière et des devoirs primordiaux et essentiels qu'il doit accomplir", a dit Mgr Codere.

"La vie surnaturelle, a ajouté l'évêque est greffée sur la nature humaine et elle a besoin d'elle pour s'épanouir. Il faut donc achever cette nature humaine par l'éducation et par l'instruction afin que cette vie surnaturelle qui anime l'enfant trouve de mieux en mieux et de plus en plus une assise plus apte et plus solide".

"La tâche du maître chrétien est donc de développer de plus en plus la vie surnaturelle et de travailler à parfaire la vie naturelle de l'étudiant puisque la vie surnaturelle repose sur la vie spirituelle et peut être paralysée par l'absence ou la faiblesse des vertus naturelles", a-t-il dit.

La séance d'ouverture du congrès s'est tenue dans l'édifice des sports du Collège militaire, l'une des vastes constructions neuves mises à la disposition des congressistes par le commandant, le capitaine de groupe J.-G. Archambault, qui a d'ailleurs souhaité la bienvenue aux délégués.

Deux autres allocutions ont été prononcées par MM. Eugène Lasnier, maire de la ville de St-Jean et Moïse Lebeau, président de la Commission scolaire de l'endroit.

Les délégués des 17 Fédérations diocésaines d'instituteurs et des nombreux syndicats qui leur sont affiliés prennent part à ces assises.

5,608 immigrants sans travail admis depuis janvier

OTTAWA — Mme Fairclough, ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, a annoncé hier aux Communes que 5,608 immigrants sans parrain et sans travail assuré ont été admis au Canada au cours des quatre premiers mois de 1958.

On a restreint le nombre des immigrants de ce genre depuis le début de l'été dernier à cause des conditions difficiles d'emploi au Canada.

L'ancien ministre libéral de l'Immigration et de la Citoyenneté, M. Pickersill a déclaré que de tels immigrants doivent avoir un haut degré d'adaptation et de détermination personnelles et être très qualifiés dans des domaines où les demandes d'emploi sont fortes au Canada.

Ouverts vendredi soir jusqu'à 9h. — samedi jusqu'à 5h.30

Chez Dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

WHITE

portative
à bas prix...

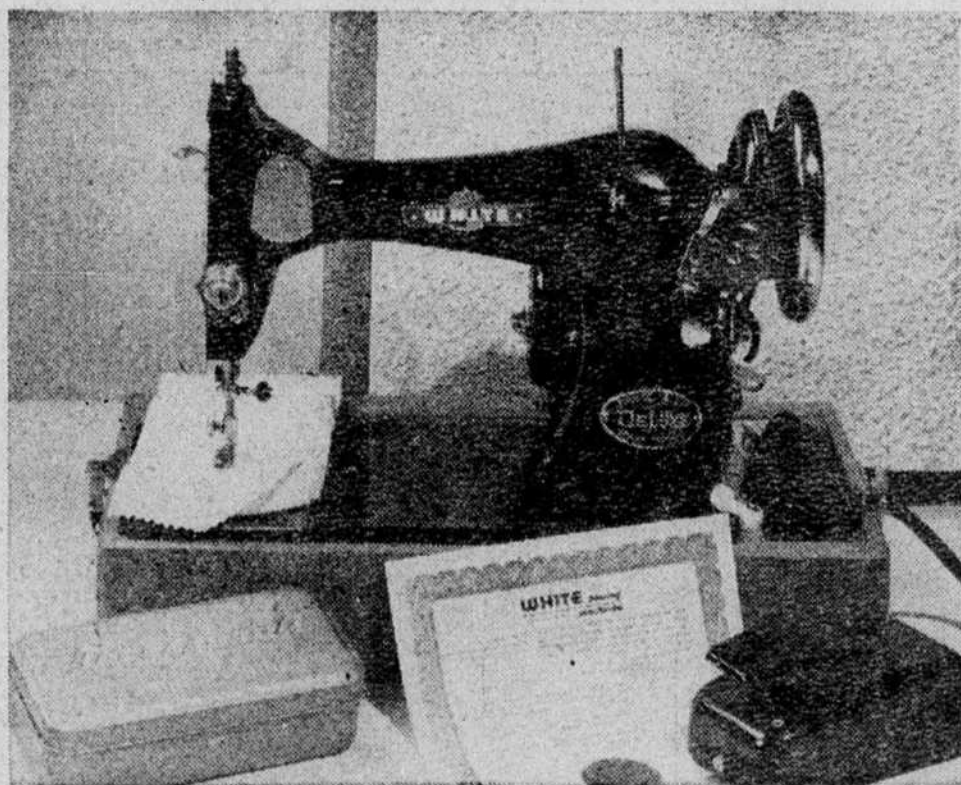
MACHINES A COUDRE
ELECTRIQUES

4664

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

(taxe payable au moment de l'achat)
1.25 par semaine

POUR LA PREMIERE FOIS A
MONTREAL UNE MACHINE A
COUDRE WHITE TOUTE NEUVE
A UN PRIX EXCEPTIONNEL!
TEL QU'ILLUSTRE



- Coud avant/arrière
- Lampe à même la tête
- Contrôle à 5 vitesses
- Moteur refroidi à l'air
- Fonctionnement facile et rapide
- GARANTIE DE 20 ANS sur le mécanisme
- GARANTIE 1 AN sur le moteur
- DOUBLE GARANTIE WHITE ET DUPUIS

Une aubaine JUMBO à ne pas manquer si depuis longtemps vous voulez vous acheter une machine à coudre portative, moderne, pourvue de tous les avantages d'un modèle plus gros et plus cher.

Présentation étui-mallette recouvert
cuirotte deux tons

DUPUIS — MEZZANINE (775)

SPECIALIAUX . VENTE 4 AS

TONDEUSES A GAZOLINE "MAYFAIR"
UNE VEDETTE 4 AS
64.50
Poids léger, travail efficace. Fameux moteur LAIZON 4 cycles, 2 CV. DEMARREUR "RECOIL STAR-TER". Pas de mélange d'huile dans la gazoline. Roues arrière diam. 8". Roues avant diam. 6". Le guidon se démonte en 2 parties. Largeur de coupe 18 pouces. Poignées caoutchoutées. Base et guidon ROUGE, moteur BLEU FALE.
DUPUIS — QUATRIEME (783)

Tête de lit bibliothèque non peinturée
Ord. 14.95
SPECIAL 4 AS 12.49
Fabrication menuiserie solide, surface lisse, prête à recevoir le fini de votre choix: émail, vernis, peinture, etc. HAUTEUR 38 pouces. LARGEUR 30 - 36 - 39 - 46 et 54 pouces.
DUPUIS — CINQUIEME (713)

CHEMISES SPORT
Ord. 3.95
SPECIAL 4 AS 2.95
2 pour 5.75
ECONOMIE 1.00 sur chacune. Nouvelles chemises sport provenant de deux manufacturiers renommés. COTON "SANFORIZED", motifs fantaisie de tons contrastants sur fond blanc, ou teintes bleu, gris, rouge avec dessins variés. Col mou à pointes balaïnées fixes, manches courtes. TAILLES (P) 14-14½ — (M) 15-15½ — (MG) 16-16½ — (G) 17-17½ dans le groupe.
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE (620)

ENSEMBLES DESHABILLE ET PYJAMA
COTON "CREPE GLAMA" SANS RESSORTAGE ROSE TURQUOISE, MAUVE.
Ord. 9.98
5.55
Texture DRIP DRY. Se lave et sèche en un rien de temps, peu ou pas de repassage. Deshabille longue 3/4 manche, manches courtes, coupe ample, larges poches. Garniture lissée. Bonnet du haut en bas, PYJAMA manches courtes, collet taille, ceinture, pochette. Garniture même lissée contrastant. LE PANTALON jambes larges, taille élastique. Coupe et confection soignées. TAILLES P. M. G. pour dames, jeunes filles
DUPUIS — DEUXIEME (390)

Grande-Bretagne: des pluies diluviennes provoquent les pires inondations depuis 75 ans

LONDRES. — A la suite de pluies torrentielles, le centre et le sud de l'Angleterre subissent depuis hier des inondations qui, dans certaines régions, sont les pires qu'on ait connues au cours des 75 dernières années. Dix des 62 comtés d'Angleterre et du pays de Galles sont atteints par ces inondations: des milliers de maisons ont été envahies par les eaux, des routes et des voies ferrées sont devenues inutilisables et on compte plusieurs milliers de sinistrés. Sheffield, l'une des villes les plus durement frappées, a été plongée dans l'obscurité vers midi hier et on a dû allumer toutes les lampes comme en plein soir. Des arbres ont été arrachés et des murs se sont effondrés sous la pression des flots. La rivière Sheaf s'est transformée en torrent et son niveau a monté de huit pieds au-dessus de la normale. Sur les grandes routes, des véhicules sont immobilisés dans quatre ou cinq pieds d'eau.